

# L'avocat des gardes du corps de Moïse Katumbi en détention réclame leur libération

PAGE 8

N° 6973 du vendredi 17 mars 2017

Prix : 2500 FC

## Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

34<sup>ème</sup> année

### Reprise des travaux au Centre interdiocésain

# La Cenco menace

P. 2

# Katumbi en Zambie : Kinshasa s'agite

PAGE 5

**À haute voix**

**N'endurcissez pas votre cœur**

**LE POTENTIEL**

Les divergences restées en suspens dans les discussions directes qui ont repris hier jeudi 16 mars au Centre interdiocésain, (Suite à la page 2)

**Social des Congolais : le gouvernement Badibanga interpellé par le Sénat**

PAGE 3

**SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHZ**

Éditeur

GROUPE DE PRESSE



Siège social  
873, av. du Bas-Congo,  
Kinshasa – RD Congo

La passion d'informer sans passion

## Sommaire

### Politique

L'Onu sollicite deux unités de police pour Lubumbashi et Kananga PAGE 4

### Politique

Primature : l'Unadef/Benelux apporte son soutien à Félix Tshisekedi P. 5

### Communications

**COMMUNIQUE OFFICIEL DU CPCC** PAGE 8

### DAI/IGA

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**  
EOI-IGA-KIN-001 PAGE 12

### Sports

Ahmad Ahmad détrône Hayatou à la tête de la CAF P. 14

### Dernière Heure

Le gouvernement appelé à présenter un plan d'urgence pour la restauration de l'autorité de l'Etat P. 16

**La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais**

## À haute voix

## N'endurcissez pas votre cœur

(Suite de la page 1)

entre les acteurs politiques congolais peuvent être aplanies en une demi-journée. C'est la conviction de Monseigneur Fridolin Ambongo, archevêque de Mbandaka et vice-président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO). Seulement, le prélat a ajouté que cela n'est possible que si les acteurs politiques sont animés de bonne foi.

Autant dire que la conclusion de l'arrangement particulier à l'Accord du 31 décembre 2016 peut intervenir le plus rapidement possible, si les parties en présence privilégient l'intérêt supérieur de la nation. L'heure n'est donc plus à faire prévaloir son égo encore moins ses intérêts partisans.

La situation de la République démocratique du Congo empire au jour le jour, à défaut de mettre en œuvre de l'Accord de la saint-Sylvestre, accepté par toute la classe politique. Les tensions et l'insécurité ravagent actuellement toutes les provinces de l'Est, l'espace Kasai et le Kongo Central. A Kinshasa, la tension politique est à son comble. Elle risque d'imploser à la moindre étincelle. A ceci s'ajoute la dégradation de la situation sociale des Congolais. Le président du Sénat a même interpellé le gouvernement pour une action d'urgence afin d'alléger les souffrances des Congolais en proie à l'effritement continue de leur pouvoir d'achat.

Les négociateurs de toutes les composantes représentées au Centre interdiocésain doivent avoir à l'esprit la gravité de la situation de la RDC. Surtout que le compromis du Centre interdiocésain a un agenda contraignant. Les premières élections doivent avoir lieu au plus tard le 31 décembre 2017, soit en moins de neuf mois.

La situation est si préoccupante que les délégués aux pourparlers du Centre interdiocésain doivent écouter la voix de la raison pour faciliter la signature de l'accord. La « libération » du pays passe par l'application rapide de l'Accord du 31 décembre 2016, gage de paix, de cohésion nationale et d'un processus électoral apaisé.

## Reprise des travaux au Centre interdiocésain

## La Cenco menace

**A la reprise, jeudi, des discussions sur l'arrangement particulier, le président de la Cenco a demandé aux délégués des parties au centre interdiocésain de boucler en urgence les travaux afin de permettre la mise en application rapide de l'Accord du 31 décembre 2016. Selon Mgr Marcel Utambi, le temps presse, il faut baliser la voie pour la tenue d'élections et oublier le partage des postes. Le pays étant au bord de l'implosion, la Cenco menace de dénoncer tous ceux qui tenteront cette fois de bloquer le processus en cours.**

LE POTENTIEL

C'est parti pour la reprise des travaux au Centre interdiocésain sur l'arrangement particulier à l'Accord politique de la saint sylvestre. Devant les délégués de deux camps, Majorité présidentielle et Rassemblement, Mgr Marcel Utambi, président de la Cenco, a procédé au lancement de cette ultime phase de négociations, censées se terminer par la mise en commun des modalités pratiques en vue de l'application de l'accord signé le 31 décembre 2016.

Au Centre interdiocésain, l'on s'attend donc à une fumée blanche

dans les tout prochains jours. C'est le souhait de tout un peuple, clairement réitéré par le président de la Cenco dans son mot d'ouverture.

La journée du jeudi 17 mars a été celle de retour à la table des négociations, après la vague qui a failli emporter l'équilibre du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement. Plus de doute possible sur l'interlocuteur du Rassemblement à qui la Cenco devra se référer dans la poursuite des discussions directes du Centre interdiocésain. Les évêques ont, à cet effet, confirmé la nouvelle direction du Rassemblement, pilotée par le duo Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi, seul, à leurs yeux, revêtu du mandat d'engager le Rassemblement.

C'est que, la Cenco a tranché définitivement sur la cacophonie qui a agité la principale coalition de l'opposition en RDC. « *Le vide est désormais comblé à la tête du Rassemblement* », a même martelé Mgr Marcel Utambi, faisant référence à la disparition de l'opposant historique Etienne Tshisekedi.

## « NOUS DEVONS ALLER DE L'AVANT »

La disparition du chef de file de l'UDPS et président du Conseil des sages du Rassemblement a porté un coup d'arrêt aux discussions du Centre interdiocésain. Marcel

Utambi a fustigé le blocage autour des obsèques de l'illustration disparu et plaidé pour que les parties concernées s'entendent rapidement pour lui offrir les obsèques nationales dignes de son rang. Mais pour le présidium de la Cenco, on ne peut plus attendre. « *Les travaux sur l'arrangement particulier doivent se poursuivre pour l'intérêt supérieur de la nation* », a plaidé le prélat, estimant qu'« *au stade où nous en sommes nous devons aller de l'avant le plus rapidement possible* ». Mgr Utambi a qualifié « d'inadmissible » l'enlèvement de l'arrangement particulier sur des questions de partage du pouvoir. Alors que, note-t-il, la priorité devrait être accordée à l'organisation des élections dans les délais convenus dans l'Accord du 31 décembre 2016.

Face à l'urgence d'accélérer la mise en application de cet accord, la Cenco a promis de mettre à contribution tout ce qui est à son pouvoir pour finir rapidement les travaux sur l'arrangement particulier.

La Cenco n'est pas dupe, a averti Mgr Utambi, promettant de rester « *attentive* » « *afin de déceler toute manœuvre dilatoire, d'établir les responsabilités et de prendre le peuple congolais à témoin* ».

Pour la Cenco, il n'y a donc plus de temps à per-

dre. Plus rien, fustigent les évêques, ne pourrait retarder la conclusion de l'arrangement particulier en un temps relativement court. Après la suspension de ces travaux, le 28 janvier 2017, et son gel à la suite du décès inopiné d'Etienne Tshisekedi, la Cenco tente son va-tout.

Interrogé par RFI, Mgr Fridolin Ambongo, vice-président de la Cenco a estimé qu'« *un après-midi pourrait suffire pour terminer ce qui reste à régler, sauf si les parties prenantes sont de mauvaise foi* ».

Au Centre interdiocésain, c'est une course contre la montre qui est engagée. Car, de l'avis de Mgr Ambongo, « *le pays va mal* ». Et la solution, croit-il, c'est « *d'arriver à terminer cette question qui [traîne] en longueur, pour qu'il y ait formation d'un nouveau gouvernement issu de l'accord et que les nouveaux responsables se mettent au travail* ». Contrairement aux autres fois, le vice-président de la Cenco a indiqué que les discussions en cours ne dépasseront une semaine.

D'aucuns espèrent que ce ton menaçant adopté par la Cenco produira des effets escomptés et permettra de rattraper le retard mis (plus de deux mois) dans les discussions frivoles sur le partage des postes pendant la transition.

## Katumbi en Zambie : Kinshasa s'agite

**Partisan du discours souverainiste, Kinshasa a franchi le Rubicon en rappelant le gouvernement zambien à l'ordre pour avoir accueilli sur son sol le candidat à la prochaine élection présidentielle, Moïse Katumbi Chapwe. C'est l'ambassadeur de la RDC en Zambie qui s'est chargé de cette besogne. Dans sa réponse, Lusaka a presque renvoyé Kinshasa à l'abc de la diplomatie et rappelé à son voisin le principe de la libre circulation des personnes en règle avec les lois en matière de migration. L'arroseur arrosé !**

LE POTENTIEL

Moïse Katumbi Chapwe fait peur. La répulsion du pouvoir en place à l'endroit de l'homme qui s'est déclaré

candidat à la prochaine présidentielle est telle qu'il a suffi d'un passage-éclair du président du TP Mazembe la semaine dernière en Zambie pour que Kinshasa rentre en transe. Jamais dans la diplomatie moderne, on a connu pareille situation, c'est-à-dire celle d'un Etat qui fait usage des canaux diplomatiques pour protester contre la présence dans un pays voisin d'un citoyen en règle avec les lois de migration du pays d'accueil.

Kinshasa l'a fait en protestant vigoureusement auprès du gouvernement zambien contre la présence sur son sol de Moïse Katumbi. Kinshasa est en train d'inventer la diplomatie. Celle de la frustration qui s'écarte fondamentalement des pratiques habituelles dans les relations entre les Etats.

Dans la ville, les rumeurs en-

flaient dans ce sens. Finalement, on en a eu la confirmation par l'existence d'une lettre de protestation que l'ambassadeur de la RDC en Zambie a adressée, au nom de la RDC, au gouvernement d'Edgar Lungu, président de la Zambie, pour protester contre la présence au pays de Kenneth Kaunda de Moïse Katumbi. En effet, le seul péché commis par la Zambie – dans l'entendement de Kinshasa – est d'avoir accueilli sur son sol l'ancien gouverneur du Katanga.

L'on se rappelle que le 8 mars 2017, le jour où le monde célébrait la journée internationale de la femme, Moïse Katumbi a été aperçu au stade de Lusaka lors du match qui opposait la Zambie à l'Afrique du Sud dans le cadre de la CAN U-20.

Pour Kinshasa, comme Moïse Katumbi est déclaré persona

non grata en RDC, il aurait souhaité qu'il subisse le même traitement en Zambie. Un non-sens que Lusaka n'a pas pu gober.

Dans sa correspondance, l'ambassadeur de la RDC motive cette réaction au regard, dit-il, de « *bonnes relations* » entre les deux pays. A cet effet, il estime qu'« *il est incompréhensible que la République de Zambie ait accordé un visa en faveur de M. Moïse Katumbi* », s'est indigné l'ambassade de RDC en Zambie dans cette lettre datée du 9 mars, dont une copie circule sur la toile.

Dans ce document, du reste authentifié par Jeune Afrique, le diplomate congolais se perd en conjectures en faisant part au gouvernement zambien que la présence de Katumbi sur son sol est «

(Suite en page 3)

## Social des Congolais : le gouvernement Badibanga interpellé par le Sénat

**Le président du Sénat a interpellé le gouvernement Badibanga sur la situation sociale des Congolais. Bien qu'étant intérimaire, l'actuel Exécutif ne devrait pas se tourner les pouces et observer dans l'indifférence la dégradation des conditions sociales de la population. Pour Léon Kengo wa Dondo, « la misère des Congolais a atteint les limites du supportable ». L'équipe de Samy Badibanga est ainsi interpellée pour agir en toute urgence.**

### LE POTENTIEL

Dans une semaine, le gouvernement dirigé par le Premier ministre, Samy Badibanga Ntita, va totaliser trois mois depuis son investiture à l'Assemblée nationale. Issu de l'Accord de la Cité de l'Union africaine, l'actuel Exécutif reste un gouvernement intérimaire, en attendant la mise en œuvre de l'Accord global et inclusif du 31 décembre 2016. Ce compromis impose que la primature soit cédée au Rassemblement qui doit diriger le gouvernement de transition jusqu'à l'organisation des élections, dont la présidentielle et les législatives nationales et provinciales sont prévues en décembre 2017.

Conscient de son caractère éphémère, le gouvernement Badibanga semble attendre sur ses lauriers la cérémonie de remise et reprise avec celui qui sera dirigé par le Rassemblement. Entretemps, la situation sociale devient intenable. Il y a plusieurs urgences sociales qui nécessitent des actions de l'Exécutif. Tout gouvernement digne de ce nom ne saurait laisser pourrir le social de sa population sans intervenir pour soulager, un tant soit peu, ses souffrances.

Face à l'inertie de l'actuelle équipe gouvernementale, le président du Sé-



nat, Léon Kengo, a interpellé ouvertement Samy Badibanga à prendre ses responsabilités. « La situation sociale du peuple a atteint les limites du supportable. On constate la montée vertigineuse de l'inflation. Celle-ci a engendré l'emballement des prix et la détérioration du franc congolais », a plaidé Léon Kengo, du haut de son siège, à l'ouverture de la session ordinaire de mars à la chambre haute du Parlement. Pour le président du Sénat, en dépit de son caractère intérimaire, l'actuel gouvernement doit prendre à bras-le-corps ne serait-ce que les problèmes conjoncturels qui se posent à la population. Ce, malgré le blocage constaté dans la conclusion de l'Accord du 31 décembre 2016 devant amener un gouvernement légitime pour préparer les élections.

Ainsi, « la situation sociale de la population ne doit pas être l'otage de l'enlisement politique », pense Léon Kengo. En clair, malgré le blocage actuel dans la conclusion de l'arrangement particulier à l'Accord, les populations qui sont confrontées à des situations réelles de dégradation de leur vie, méritent une réponse des dirigeants. « Le pouvoir d'achat de la population a périclité. En moyenne, on estime que cette chute se situe entre 40 et 50% du dernier salaire perçu. Cette situation n'est pas le reflet du poids économique réel de notre pays. Le problème est donc dans la gestion de l'économie du pays », fait

remarquer le patron du Sénat.

Il réclame ainsi un dialogue social entre le gouvernement et les partenaires sociaux afin de dégager une solution négociée à la crise sociale actuelle. « Concernant la chute du pouvoir d'achat, j'invite le gouvernement à entamer des discussions franches avec tous les partenaires sociaux afin de déterminer des mesures compensatoires qui s'imposent ».

Pour lui, « un pacte social est nécessaire dans la conjoncture actuelle ».

Le gouvernement Badibanga doit ne serait-ce que ça au peuple congolais. L'on sait que l'économie de la RDC paie un lourd tribut de sa dépendance de l'exportation des matières premières brutes. Avec la chute des cours du cuivre et du pétrole sur le marché international depuis deux ans, le pays voit ses recettes publiques fondre comme neige au soleil. Au point que le taux de croissance économique de la RDC est passé de 9,5% en 2014 à 2,5% en 2016. La réponse durable au ralentissement économique dépendra des mesures structurelles que le gouvernement issu des élections devra prendre pour diversifier l'économie, investir massivement dans l'agriculture ou encore miser sur l'industrialisation.

## Katumbi en Zambie : Kinshasa s'agite

(Suite de la page 2)

susceptible de remettre en cause la paix, la stabilité et le bien-être du peuple congolais ». A quoi fait-il allusion ? Seul l'ambassadeur de la RDC en poste en Zambie en sait quelque chose. Mais, on comprend qu'indirectement, il accuse la Zambie de servir de base arrière à un plan de déstabilisation du territoire congolais. Ce qui, en matière diplomatique, pourrait être lourd de conséquences dans les rapports pourtant stables qui lient les deux voisins.

Pire, le diplomate congolais va plus loin en exigeant de la Zambie de lui fournir des explications sur « les motifs qui ont conduit à [son] arrivée de Moïse Katumbi » dans le pays. Encore un écart qui n'honore pas la diplomatie congolaise.

### L'ARROSEUR ARROSÉ

Sans surprise, la réaction de Lusaka s'est faite dans des termes ne prêtant à aucune confusion. En clair, le gouvernement zambien a ad-



**Npm : Moïse Katumbi Chapwe, candidat déclaré à la présidentielle**

ministré une belle leçon de diplomatie aux officiels congolais. « Rien ne nous interdit de délivrer de visa à un opposant étranger, fût-il poursuivi dans son pays, dès lors que sa culpabilité n'est pas établie », a déclaré à Jeune Afrique une source diplomatique zambienne.

C'est donc en « homme libre », jouissant pleinement de ses droits que

Moïse Katumbi a été autorisé à séjourner dernièrement en Zambie. Que Kinshasa proteste, on voit mal en quoi la Zambie pouvait se plier à une décision de justice rendue sur le sol congolais qui n'a pas d'effet d'extraterritorialité bien au-delà des frontières de la RDC. Kinshasa a manqué de pers-

picacité en la matière. C'est le moins que l'on puisse dire. Il a étalé au grand jour ses faiblesses sur le plan diplomatique. Ce qui est normal lorsqu'au ministère des Affaires étrangères, l'on fait appel aux personnes moins aguerries pour représenter la RDC à l'étranger. Avec cette correspondance, c'est tout le pays qui est couvert de honte. C'est une souillure qui ne va pas s'effacer de sitôt.

### LE CHIEN ABOIE, LA CARAVANE PASSE

Dans l'entourage de Moïse Katumbi, on ne s'en émeut pas outre mesure. Le chien aboie, la caravane passe, dirait-on. Comme promis, Katumbi est bien décidé de continuer sa tournée dans la région pour porter haut la cause de la RDC. Après l'Occident où il est parvenu à mobiliser tous les partenaires extérieurs, c'est en Afrique que Katumbi entreprend son grand plaidoyer. Ce qui donne plus d'insomnie aux autorités de Kinshasa, au point de l'amener à une bourde diplomatique vis-à-vis d'un pays tiers.

## Cinq ans de l'Assemblée nationale

# 140 lois votées, 351 initiatives de contrôle parlementaire clôturées

**Depuis le 18 février 2012, cinq ans se sont écoulés pour les députés nationaux de la 2<sup>ème</sup> législature de la 3<sup>ème</sup> République. Il ressort d'une esquisse d'évaluation de la mandature que des lois essentielles pour la vie de la nation ont été votées.**

**PITSHOU MULUMBA**

Depuis le 18 février 2017, les députés nationaux ont terminé leur mandat constitutionnel de cinq ans à l'Assemblée nationale, même s'ils doivent rester en fonction, suivant l'article 103 de la Constitution, en attendant l'installation de la nouvelle assemblée.

Pour le président de l'Assemblée nationale, c'est au gré de multiples performances, bien des fois voguant contre vents et marées, que le navire Assemblée nationale a franchi des caps et détroits pour totaliser cinq ans de navigation sur le chemin de la démocratie.

Dans son discours d'ouverture de la session ordinaire de mars 2017, le speaker de la Chambre basse du Parlement a fait observer que l'heure du bilan n'avait pas

encore sonné. « *Il sied néanmoins de relever qu'au cours de cette législature, la représentation nationale n'a pas manqué de mérites en s'acquittant de sa tâche telle que déterminée dans la loi fondamentale de notre pays* », a-t-il déclaré.

De l'esquisse d'évaluation de la mandature, Aubin Minaku présente des lois essentielles qui ont été votées pour la vie de la nation dans tous les domaines. À titre d'illustration, il y a eu vote des lois dans les domaines politique et institutionnel. C'est notamment la loi relative à la Caisse nationale de péréquation, la loi portant organisation et fonctionnement des services publics du pouvoir central, des provinces et des entités territoriales décentralisées ; la loi relative à la Commission nationale des droits de l'Homme et la loi sur le Conseil économique et social.

La représentation nationale s'est également attelée à parachever les réformes intéressantes l'organisation judiciaire avec les lois sur la Cour constitutionnelle, la procédure devant la Cour de cassation, les juridictions de l'ordre judiciaire et les juridictions de l'ordre administratif.

S'agissant du social et des droits de la personne hu-

main, l'œuvre législative a réformé et actualisé le code de la famille, organisé en ordres professionnels, les corporations des infirmiers et des chirurgiens-dentistes, encadré les baux à loyers non professionnels, fixé les règles relatives à la sécurité sociale et à la mutualité.

Sur le plan économique, l'Assemblée nationale a légiféré notamment sur les assurances, les hydrocarbures, l'électricité, la sous-traitance, les zones économiques spéciales, etc.

Et dans le domaine de l'environnement, la mandature qui se termine a voté des lois essentielles telles que celles relatives à l'eau et à la conservation de la nature. « *Au total, 140 lois ont été adoptées au cours de cette législature* », a fait savoir Aubin Minaku.

Par ailleurs, de 2012 à ce jour, l'Assemblée nationale a comptabilisé 351 initiatives de contrôle clôturées sur une base totale de 904 initiatives de contrôle enregistrées. « *Je m'empresse déjà de noter que le contrôle parlementaire a connu des moments difficiles liés à des facteurs multiples, fussent-ils endogènes ou exogènes* », a reconnu le président de l'Assemblée nationale.

## L'Onu sollicite deux unités de police pour Lubumbashi et Kananga

**STANISLAS NTAMBWE**

**MODALITÉS « PLUS SOUPLES, DYNAMIQUES »**

Le rapport mensuel du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) en RDC publié, mercredi 15 mars, sur les principales tendances de violations des droits de l'Homme au mois de février 2017, fait aussi, particulièrement, le point de la situation politique et sécuritaire en République démocratique du Congo. Il rappelle les faits majeurs de derniers mois depuis décembre 2016 et passe en revue la situation sécuritaire dans l'Est du pays et dans les nouvelles zones de violences dans les provinces du Tanganyika et du Kasai.

Le secrétaire général des Nations unies met l'accent sur l'effort de la Monusco pour faire face à ce nouveau défi.

Dans ce rapport, Antonio Guterres parle aussi de l'évolution de la situation au niveau régional et de la situation des droits de l'Homme, notamment en 2016 qui, par rapport à l'année 2015, a vu une augmentation du nombre de violations des droits de l'Homme de 30%.

Il a évoqué l'effort entrepris dans le domaine de la protection de l'enfant et contre les violences sexuelles.

En outre, Antonio Guterres a avancé des propositions d'aménagement de la Mission de l'Onu pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco) avec, entre autres, le transfert de certains employés de Goma vers Kinshasa. Il a parlé de la Force de la Monusco qui continue à adopter des modalités « *plus souples, mobiles et dynamiques pour*, explique-t-il, *appuyer le principal objectif stratégique de la mission. Ce qui permettra de concentrer ces forces là où elles sont les plus nécessaires pour protéger les civils menacés de violences physiques* ».

« *Vu la menace croissante des violences liées aux élections ou à la situation politique, deux autres unités de police constituées seraient nécessaires pour Lubumbashi et Kananga. Cela permettrait à la Mission de mieux protéger les civils ainsi que le personnel et les locaux des Nations unies en cas de violences... Et en plus 36 nouveaux véhicules blindés de transport de troupes seront nécessaires pour améliorer la mobilité des unités de police constituées existantes ou nouvelles* », a estimé Antonio Guterres.

## Cinq questions à Jean-Claude Mokeni (\*)

**1. Comment réagissez-vous au discours de Léon Kengo prononcé à l'ouverture de la session ordinaire de mars ?**

Je pense que c'est un vrai état des lieux de la situation actuelle. Vous avez suivi que nous n'avons pas de nouvelles matières. C'est-à-dire que nous avons une réelle volonté d'épuiser tous les arriérés législatifs qui existent au niveau des commissions permanentes. C'est aussi un signal pour dire que nous allons vers les élections.

Alors, c'est une grande interpellation à la communauté internationale et à la population pour leur dire que nous sommes résolument engagés à organiser les élections pour le remplacement de nos chambres.

**2. Il a insisté sur l'application de l'Accord de la Saint-Sylvestre, y compris l'arrangement particulier. Le croyez-vous possible ?**

C'est l'exhortation d'un sage. Il appelle les acteurs politiques à assumer leur engagement. Nous ne pouvons que soutenir cette initiative. Cependant, à l'impossible, nul n'est tenu parce qu'il faut aussi tenir compte de la situation politique actuelle qui fait qu'avec la disparition du président de l'UDPS, Étienne Tshisekedi, les forces politiques ne sont plus les mêmes au moment de la signature de l'accord. Mais qu'à cela ne tienne, je pense qu'il faudrait que nos amis du Rassemblement puissent aussi mettre un peu d'eau dans leur vin. Tout ce que demande le président de la République, c'est qu'au sein du Rassemblement qu'on puisse lui proposer trois noms et parmi lesquels, il en choisira un. Faire la résistance ne fait que retarder la bonne application de l'accord. Et je ne pense pas que cela soit une bonne chose.



**3. L'Article III.3.1 de l'Accord reconnaît au président du Conseil des sages du Rassemblement de désigner et de présenter le Premier ministre au président de la République pour nomination. Pourquoi exiger la liste de trois noms ?**

Un Premier ministre peut être présenté sous forme d'une liste de différentes personnalités. On ne dit pas qu'on va présenter le Premier ministre x. C'est un candidat Premier ministre. Vous êtes deux dans une négociation qui n'est pas unilatérale. En ce moment, il faut savoir composer avec celui qui nomme. Je tiens à souligner ici que, nonobstant

l'Accord de la Saint-Sylvestre, ce Premier ministre sera investi par ordonnance du président de la République. Donc, je pense qu'il est de l'intérêt de toutes les parties de mettre peu d'eau dans leur vin.

**4. On accuse la MP de jouer un jeu macabre dans ce qui se passe. Qu'en dites-vous ?**

On accuse toujours la Majorité de jouer un jeu macabre parce que c'est elle qui détient la Majorité parlementaire. Vous n'oubliez pas que le Premier ministre est investi au Parlement et qu'il ne peut être remplacé que soit par démission, soit une motion de défiance au Parlement. Dans ce Parlement à majorité présidentielle, on ne peut que nous accuser que nous sommes des apprentis sorciers alors que nous avons montré notre bonne foi, en offrant justement la Primature à une personne du Rassemblement qui, à notre sens, pourrait être

consensuel d'après les critères du président de la République.

**5. Pensez-vous que la RDC soit sortie du bout de tunnel ?**

Nous constatons actuellement qu'il y a deux vitesses. Primo, le travail qui est fait par la Céni, je vous rappelle qu'il y a plus de 19 000 000 d'électeurs qui se sont déjà fait enrôler alors que nous étions en 2011 sur un effectif de 32 000 000 d'électeurs. Donc, il y a une réelle volonté du gouvernement d'aller vers les élections mais personne n'en parle. La démocratie n'est pas le partage du pouvoir à travers les accords mais c'est le partage du pouvoir après les élections.

**PROPOS RECUEILLIS PAR MÉDARD MUYAYA**

(\*) Sénateur et président de la Commission des Relations extérieures

**Au terme de sa 2<sup>ème</sup> Convention****La Dynamique de l'opposition réaffirme sa lutte pour l'alternance démocratique au sein du Rassemblement**

**À la clôture des travaux de la Dynamique de l'opposition, cette plate-forme lève des grandes options, notamment celle de demeurer une plate-forme de combat sur le terrain.**

**PITSHOU MULUMBA**

Les rideaux de la 2<sup>ème</sup> Convention de la Dynamique pour l'unité d'actions de l'Opposition sont tombés depuis le mercredi 15 mars.

Pendant deux jours, en effet, les membres de la plate-forme actuellement sous la modération du député national Martin Fayulu ont réfléchi sereinement sur des thématiques retenues. Les réflexions et discussions ont clairement ressorti le fait que la RDC est à un tournant décisif de son histoire. « C'est pénible de le dire, mais il n'est pas exagéré d'affirmer qu'il n'est pas loin du chaos ou de l'implosion », a fait savoir Martin Fayulu.

Pour soutenir son argumentaire, le modérateur de la Dynamique présente le cadre institutionnel du pays plus fragile, « car toutes les institutions de la République sont aujourd'hui illégitimes ».

Quant à l'insécurité généralisée qui règne sur l'ensemble du territoire national, « c'est une menace permanente et, manifestement, l'autorité de l'État est absente » et la misère de la population toujours grandissante.

« Pendant ce temps, la Dynamique constate avec beaucoup de peine que certains acteurs politiques congolais, aveuglés par les ambitions démesurées, poussent leur félonie jusqu'à offrir aux Congolais, par leurs comportements petits, un spectacle atterrifiant, digne d'un théâtre des marionnettes... On les connaît tous. On ne leur donnera plus l'occasion d'injecter leur venin de la nuisance au sein de la Dynamique et l'Histoire les jugera ! », a-t-il souligné.

**SOUTIEN À LA  
RESTRUCTURATION DU  
RASSEMBLEMENT**

Et face aux enjeux de l'heure, la Dynamique lève des options, notamment qu'elle demeure une plate-forme de combat. Son action, selon Fayulu, sera menée aux côtés du peuple congolais, principalement aux côtés des jeunes et des femmes, pour garantir l'alternance démocratique. « Dans ce cadre, la Dynamique mè-

nera des actions efficaces de mobilisation générale sur le terrain », a-t-il précisé.

Aussi, la Dynamique réaffirme que seul l'Accord du 31 décembre 2016, signé au Centre interdiocésain, est, aujourd'hui, la source de légitimité de toutes les institutions pendant la période préélectorale et électorale.

À cet effet, « la Dynamique appelle toutes les parties prenantes à l'Accord à prendre la mesure des menaces qui pèsent sur la sécurité nationale du fait de la fragilité des institutions de la République et à se ressaisir afin de reprendre, dans les meilleurs délais, et de finaliser les discussions sur l'Arrangement particulier afin de mettre rapidement en œuvre l'Accord ; la Dynamique affirme, haut et fort, que, sans l'Accord de la Saint-Sylvestre, toutes les institutions de la République sont illégitimes », note-t-on dans la déclaration finale.

À défaut de la mise en œuvre de l'Accord de la Saint-Sylvestre dans les délais raisonnables, la Dynamique de l'opposition projette de recourir à des manifestations populaires d'en-

vergure à travers le pays.

Par ailleurs, la Dynamique réaffirme son appartenance au Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement. Ainsi, elle entérine, sans réserve, la restructuration des organes du Rassemblement intervenue le jeudi 2 mars 2017 et la désignation des animateurs au poste de direction, notamment Félix Tshisekedi, comme président du Rassemblement, et Pierre Lumbi, comme président du Conseil des sages du Rassemblement.

Au sujet de la situation sécuritaire dans le pays, la Dynamique condamne, avec la dernière énergie, ce qu'elle considère comme le terrorisme d'État qui s'observe plus particulièrement à Kananga où les partisans du chef Kamuina Nsapu sont chaque jour massacrés.

Dans la foulée, cette plate-forme propose que soient créées rapidement les conditions nécessaires de sérénité et de sécurité à l'organisation des obsèques nationales dignes de feu le président Étienne Tshisekedi. Cela par la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016.

## Primature : l'Unadef/Benelux apporte son soutien à Félix Tshisekedi

**PITSHOU MULUMBA**

La tendance générale et essentielle qui s'est dégagée au sein du Rassemblement sur la proposition de Félix Tshisekedi Tshilombo comme Premier ministre de la transition est largement soutenue auprès des Congolais vivant à l'étranger, à l'instar des partisans de l'Union nationale des démocrates et fédéralistes (Unadef) de l'espace Benelux.

Pour le président de l'Unadef et G7/Benelux en séjour à Kinshasa, Alain Kaniki, Félix Tshisekedi serait un bon Premier ministre pour faire face, notamment, à la crise socio-économique que connaît la République démocratique du Congo.

Face à la presse, mercredi 15 mars à Kinshasa, il a fait savoir que l'élection de Christian Mwando à la tête de l'Unadef marque le début du renouvellement de la classe politique congolaise. De même, il croit positivement au leadership de Félix Tshisekedi à la tête du Rassemblement. « Je profite de cette occasion pour dire, à l'opinion congolaise et internationale, que l'Unadef/Benelux soutient le président du Rassemblement, en la personne de Félix Tshisekedi, à qui nous souhaitons tout le bonheur. Nous pensons et nous sommes convaincus qu'il sera le meilleur Premier ministre pendant la période de transition », a-t-il déclaré. Au terme de l'Accord signé le 31 décembre en vue de résoudre la crise née de la non-tenue des élections, il appartient au Rassemblement de pré-



**Des intervenants lors de la session extraordinaire de la convention nationale de l'UNADEF à Kinshasa, le 28/02/2017**

senter le Premier ministre qui sera nommé par le président de la République. Dans les discussions directes portant sur l'arrangement particulier relatif à la mise en œuvre de l'Accord, des critères ont été définis pour ce poste. Il s'agit notamment de la compétence, la forte personnalité et la connaissance de grandes questions liées aux dossiers importants du pays. Et pour le Rassemblement, Félix Tshisekedi remplit les critères définis même par la Majorité présidentielle.

S'agissant du président du Conseil des sages du Rassemblement, Alain Kaniki pense que le choix de Pierre Lumbi est judicieux.

Avec le patriarche Lumbi, le Rassemblement devra poursuivre le combat de la démocratie pour sauver l'Accord de la Saint-Sylvestre, a-t-il fait savoir. « Ce qui est important, c'est l'État congolais et nous devons le sauver. Et pour y arriver, nous devons respecter l'Accord du 31 décembre 2016. Le peuple est fatigué et la patience à ses limites », a-t-il fait remarquer.

QUE SIGNIFIE POUR VOUS  
**REUSSIR?**

## La RDC présente son plan stratégique pour le développement du secteur minier

**La République démocratique du Congo (RDC) s'active à remettre de l'ordre dans son secteur minier, afin que les populations congolaises en tirent aussi profit. Elle compte tout mettre en œuvre pour que le secteur soit mieux géré.**

OLIVIER KAFORO

Désormais, la République démocratique du Congo (RDC) dispose d'un Plan stratégique pour le développement du secteur minier (PSDM) pour la période 2017-2021. La présentation ainsi que la validation de ce plan a eu lieu hier jeudi 16 mars à Kinshasa, à travers un atelier organisé par Promines, une structure sous tutelle du ministère des Mines. Il a également été question, au cours de cet atelier, de la présentation et de la validation de la stratégie nationale sur l'exploitation artisanale et de la mine à petite échelle (AEPE). L'atelier a été organisé avec l'appui de la Banque mondiale. La salle Virunga de l'hôtel Memling a servi de cadre à l'organisation de cet atelier.

A l'issue de cet atelier, les documents présentés et validés seront soumis à la validation politique à deux étapes. Au niveau du comité interministériel de concertation de Promines, puis au gouvernement. Une fois politiquement validé, le document sera enfin transmis au ministre ayant le Plan dans ses attributions.

La présentation et la validation de ces documents s'inscrit dans le



cadre du renforcement de la gouvernance du secteur des mines et l'augmentation de la contribution du secteur minier à l'accroissement de l'économie nationale.

Parmi les personnalités ayant pris part à cet atelier, l'on note des représentants du gouvernement central ainsi que ceux des gouvernements provinciaux, des membres de la Société civile ainsi que des experts indépendants.

Dans sa communication de circonstance, le coordonnateur national de Promines, Mabolia Yenga a circonscrit le cadre justifiant l'organisation de l'atelier.

« Dans le cadre du renforcement des capacités du secteur,

Promines, avec l'appui de la Banque mondiale, avait financé en 2012, le recrutement du consultant. La firme Price water house coopers (PWC) a été retenue pour réaliser l'audit du cadre organisationnel et institutionnel du ministère des Mines. L'audit identifiait les différents problèmes qui plombent l'organisation, le fonctionnement et la performance de l'administration et des services spécialisés du ministère des Mines et épinglait certaines déficiences. Notamment l'absence d'une vision partagée et d'une stratégie pour une exploitation efficiente des ressources minières en RDC. A l'issue de cet audit, le consultant a formulé des recommandations assorties d'un plan d'actions », a-t-il indi-

qué.

Parmi ces recommandations, a-t-il ajouté, deux intéressent particulièrement le ministère des Mines. Notamment l'élaboration du plan stratégique et la redynamisation de l'audit tel que le recommandait le consultant.

Le PSDM préconise la conception d'une vision et l'élaboration d'une stratégie. La vision est sous entendue comme une représentation de ce que devra être le secteur minier, dans un futur bien précis. La même vision est également comprise comme un ensemble de programmes destinés à l'atteindre.

« Le projet Promines, financé par la Banque mondiale et sous tutelle du ministère des Mines, a comme objectif principal l'amélioration de la gouvernance du secteur minier et l'augmentation de sa contribution à la croissance économique et au développement durable au niveau national, provincial et local », a-t-il rappelé. Pour sa part, le ministre des Mines, représenté par son directeur de cabinet, a relevé une coïncidence entre la volonté du gouvernement d'élaborer une stratégie nationale à même d'être alimentée par des stratégies sectorielles d'une part, et le manque d'une stratégie et d'une vision partagée dans la gestion de ce secteur minier, secteur clé de l'économie du pays, d'autre part.

Une coïncidence qui, selon le ministre des Mines, a constitué le creuset des démarches et réflexions qui ont conduit à l'élaboration d'une stratégie pour le secteur des Mines.

## Marché de change : le franc congolais se déprécie davantage face à la devise américaine

O.K

Depuis plus d'une semaine, le franc congolais ne fait que se déprécier. Hier jeudi 16 mars, 1 dollar américain se change contre 1.350 francs congolais sur le marché parallèle. A l'interbancaire, le taux de change s'établit à 1.314,94 CDF le dollar américain. Une dépréciation de 7,6 % par rapport à fin décembre 2016.

Une situation qui n'arrange pas les consommateurs, encore moins l'Etat, dans la mesure où elle rend la vie des paisibles citoyens de plus en plus intenable. Le pouvoir d'achat, lui, s'amoindrit de plus en plus. Et sur le marché de biens et services, on observe une flambée de prix.

A fin février, selon les statistiques de la Banque centrale du Congo (BCC), il a été observé une poursuite des tensions sur les deux segments. A l'interbancaire, le taux de change s'est établi à 1.314,94 CDF le dollar américain, soit une dépréciation de 7,6 % par rapport à fin décembre 2016. Sur le segment parallèle, la dépréciation a été de 5,3 %, portant le taux



de change à 1.353,33 CDF. Les réserves de change de l'Institut d'émission sont demeurées quasiment au niveau du mois de janvier à envi-



ron 785,0 millions USD. Dans ce volet, la BCC rassure l'opinion publique qu'elle reste vigilante et suit l'évolution du marché des changes au quo-

tidien.

Sur le plan monétaire, à fin février, l'Institut d'émission souligne la baisse de la base monétaire de 0,02 % par rapport à son niveau de fin décembre 2016 à la suite de la baisse des avoirs extérieurs nets de 12,04 % et contrebalancée par la hausse des avoirs intérieurs net de 2,30 % impulsés par le crédit net à l'Etat. Pour ce qui est des émissions monétaires, elles sont demeurées en-deçà du niveau programmé.

Dans un autre registre, la BCC évoque l'augmentation de l'inflation sur le marché de biens et services. Cette inflation s'est établie, à fin février, à 1,862 % contre 0,095 % à la période correspondante de 2016 et 1,524 % au mois de Janvier 2017. Ce niveau élevé du rythme de formation des prix intérieurs, précise la BCC, est occasionné par la dépréciation du franc congolais et timidement par certains phénomènes liés à la structure de l'économie nationale. En glissement annuel, l'inflation s'est fixée à 14,835 % supérieure à l'objectif à fin décembre de 7,0 %.

## Les vendeurs déguerpis aux abords de l'Ifasic menacent de saisir la justice

Désormais, il est interdit d'exercer une quelconque activité commerciale aux alentours de l'Institut Facultaire des sciences de l'information et de la communication (Ifasic). Cette décision émane du recteur dudit établissement d'enseignement supérieur, le professeur Rigobert Munkeni, qui, en date du 09 mars 2017, a recouru aux services de la police pour déloger ces vendeurs et vendeuses des restaurants de fortune, les opérateurs de saisie et autres. Cette décision a été surtout prise à la suite du comportement des étudiants qui se portent à désertir les cours, pour passer leur temps dans ces petits restaurants, communément appelés «Malewa». Pour le recteur, cet espace servira désormais de parking aux véhicules des agents de l'Ifasic. Approchés par le Potentiel, ces vendeurs soutiennent n'être prévenus qu'un jour avant le déguerpissement. Allégations que rejettent les autorités académiques qui relèvent qu'un préavis leur avait été accordé dès l'entrée en fonction du nouveau recteur. Désorientés, ces vendeurs ont trouvé refuge dans l'enceinte de la Société congolaise des Postes et Télécommunications (SCPT). Acceptés dans un premier temps, ils seront, par la suite, sommés de quitter cet endroit au cas où ils n'acceptaient pas le préalable relatif à l'achat d'espaces. Frustrée, une vendeuse s'est exprimée en ces termes : «*je suis une mère de famille et ce travail me permet de subvenir aux besoins de mon foyer. Les ventes ont baissé, les étudiants ne viennent plus, je ne sais comment vivre*». Pari gagné pour le recteur Mukeni, mais les vendeurs promettent de saisir la justice.

**DÉBORAH MANGILI (STAGIAIRE IFASIC)**

## Les cliniques de l'Université de l'Uélé réhabilitées

Le gouverneur du Haut-Uélé, Lola Kisanga, a remis officiellement, les clés des cliniques universitaires au recteur de l'Université de l'Uélé, au terme des travaux de deux ans de réhabilitation. Selon l'ACP qui livre l'information, ces travaux ont consisté notamment au renouvellement du pavement, de la tuyauterie et de l'électrification des salles. La toiture et le plafond ont également été refaits dans le cadre de ces travaux.

**UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION**

# La coordination du REFESU promeut l'expertise des femmes

«*La journée internationale de la femme est une occasion pour celle-ci de réfléchir et de mener des actions par rapport à sa condition sociale* ».

**LUCIE NGUSI M.**

Le réseau de femmes de l'enseignement supérieur et universitaire (REFESU) a organisé, le jeudi 16 mars 2017, une journée scientifique pour discuter autour du thème retenu pour le mois de la femme et faire la restitution des travaux de la 5<sup>ème</sup> conférence de l'AFTRA qui s'est tenue en Zambie en 2016. Cette activité dont la discussion a tourné autour du thème : « *Investir dans le travail décent et le plein emploi pour les femmes dans un climat de paix et d'équité* », entre dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme.

Dans son adresse, le vice-ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, Christophe Mbose Kodia Pwanga, s'est penché sur le thème du mois, soulignant que les femmes doivent réfléchir sur les stratégies à mettre en place pour leur promotion aux postes des responsabilités. Il a, ainsi, invité la coordination du REFESU à réfléchir sur les stratégies à mettre en œuvre pour que l'expertise de la femme soit mise en expérience. Le vice-ministre a signalé l'adhésion du ministère de l'ESU à l'AFTRA.

### LE REFESU, UN CHEVAL DE BATAILLE

Pour la coordinatrice du réseau, Mme Catherine Eyaba, cette mati-



Une vue des orateurs en train d'exposer

née scientifique est organisée dans le but de discuter du thème retenu pour le mois de mars, dédié à la femme et en même temps faire la restitution de la 5<sup>ème</sup> conférence de l'AFTRA, tenue en Zambie, où le point focal du REFESU a pris part. Et, au cours de cette rencontre internationale, le REFESU a été retenu comme point focal francophone. « *Le REFESU est notre cheval de bataille* », a signalé Mme Eyaba.

Le réseau prévoit d'organiser des activités, des lobbyings pour faire comprendre aux décideurs qu'au sein du REFESU, il y a des femmes compétentes, capables d'accéder aux postes de commandement. « *Le 50/50 accordé aux femmes n'est pas un pain sur la planche, mais une lutte* », a-t-elle martelé. Et de poursuivre : le REFESU n'est pas une mutuelle, ni un parti politique mais, c'est une plate-forme, une organisa-

tion des femmes travailleuses créée à l'issue d'un séminaire sur les droits de l'homme organisé à l'ISTA. Ce réseau regroupe les femmes de différents établissements supérieurs et universitaires dont l'UPN, l'ISP-Gombe, ULK, l'UNIKIN, et autres.

Quant à la secrétaire générale du REFESU, Béatrice Makaya, qui a fait la restitution des travaux de la 5<sup>ème</sup> conférence, elle a révélé que l'AFTRA a confié trois missions au REFESU et à l'ISP/Gombe, dont l'ouverture d'un bureau francophone avec le projet intitulé « **baromètre de la parité à l'ESU** ». Mme Makaya a fait savoir qu'elles étaient au nombre de 7 expertes à envoyer des communications et articles à défendre à la conférence. Parmi les sept, une seule seulement a pris part, dont elle. La pauvreté en est la cause. C'est ainsi qu'elle implore l'implication des institutions.

# Nord-Kivu : l'OMS appuie le renforcement des capacités en situations d'urgence sanitaire

**VCK/OMS**

Dans le cadre de son nouveau programme de gestion des situations d'urgence sanitaire, l'OMS/RDC et son sous-bureau du Nord-Kivu ont entrepris des discussions avec les autorités sanitaires provinciales et les autres acteurs humanitaires pour mettre sur pied des mécanismes efficaces visant à renforcer les capacités provinciales en matière de préparation et réponse. Et ce, dans le but de réduire les vulnérabilités en renforçant la résilience des populations affectées et d'améliorer les interventions multisectorielles en cas de crise.

En effet, depuis plus de vingt ans, le Nord-Kivu est connu comme une province des grands défis humanitaires : éruption volcanique, déplacements massifs récurrents des populations dus à des conflits armés ou à des affrontements interethniques, grosses flambées épidémiques de choléra, etc. C'est à ce titre que l'OMS veut travailler en étroite collaboration

avec toutes les parties prenantes pour apporter son appui opérationnel rapide, prévisible et complète aux autorités provinciales et aux communautés locales qui en ont bien besoin, dans le cadre de la prévention, de la préparation et la réponse aux situations d'urgence pouvant survenir à tout moment, pour une réponse et un relèvement communautaire de qualité », a indiqué le Dr Mohamadou Bachir Mbodj, chargé de la sécurité sanitaire de l'OMS, à l'issue d'un entretien à Goma avec le ministre provincial de la Santé du Nord-Kivu, Martial Kambumbu.

Dans cette juridiction, a reconnu l'autorité provinciale, tout s'inscrit dans l'humanitaire d'urgence depuis des années en raison de l'insécurité généralisée. Pour ce faire, Martial Kambumbu appelle à la capacitation des cadres locaux du secteur de la santé pour mieux assurer une réponse sanitaire proactive et consolidée dans la province avec l'aide des partenaires.

Cette capacitation, ajoute-t-il, devra tenir compte des moyens techniques, humains, logistiques et financiers.

Les discussions conduites par la délégation de l'OMS venue de Kinshasa, grâce à l'appui financier du DFID, département exécutif du gouvernement britannique en matière de l'aide humanitaire et de l'aide au développement international, ont été élargies aux autres intervenants, notamment les officiels de la division provinciale de la santé (DPS), ceux de la division provinciale de l'agriculture, de l'institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), le chef du sous-bureau d'OCHA au Nord-Kivu, les responsables du comité provincial inter clusters, les experts des bureaux provinciaux de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme Alimentaire Mondial (PAM), ainsi que les praticiens des laboratoires de santé publique et de santé animale du Nord-Kivu, etc.

## L'avocat des gardes du corps de Moïse Katumbi en détention réclame leur libération

**Le Parquet général de la République avait inculpé l'ancien gouverneur du Katanga d'atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat, pour le recrutement de 400 mercenaires qui n'ont jamais été présentés au public.**

**DONATIEN NGANDU MUPOMPA**

Une année après l'arrestation des gardes du corps congolais de l'opposant Moïse Katumbi, Me Déiré Kasakula demande leur libération. Cet avocat plaide pour que ses clients soient déférés devant une juridiction compétente si jamais les preuves de mercenariat sont établies.

En effet, l'avocat des prévenus déplore le fait qu'un an après leur incarcération ces derniers continuent à croupir en prison sans être ni entendus ni jugés, à l'exception de Darryl Lewis qui a déjà été relâché.

Il s'est ainsi indigné : « *Le colonel Aaron Ngwashi, le colonel Bruno, les capitaines Kabamba Auguy, Ndolo Tshiamunji ont été arrêtés il y a de cela une année. On devait les amener devant une juridiction qui les concerne, parce qu'ils sont des militaires. Maintenant, ils sont arrêtés à la juridiction civile comme étant des mercenaires dans un dossier qui concernait Moïse Katumbi Chapwe. Ils ne*

*savent pas ce qu'on leur reproche. Cela devient de l'arbitraire et c'est une honte pour une grande nation* ».

A titre de rappel, des éléments de la garde rapprochée de l'ancien gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, ont été arrêtés le 24 avril 2016 à Lubumbashi au cours d'une manifestation de l'opposition, et transférés ensuite à Kinshasa. Ils faisaient partie des personnes arrêtées lorsque la police avait dispersé des habitants descendus dans la rue pour accompagner Moïse Katumbi au stade Kibasa Maliba où l'ancien gouverneur devait tenir un meeting.

A cette époque, M. Alexis Tambwe Mwamba, ministre de la Justice de la République démocratique du Congo, avait par la suite ordonné une enquête sur « le recrutement de mercenaires étrangers » liés à l'opposant Moïse Katumbi. Il affirmait à l'époque avoir la preuve documentée que plusieurs anciens militaires américains étaient au service de M. Katumbi.

### **ANCIENS MARINES AMÉRICAINS ET COMMANDOS SUD-AFRICAINS, DU BLUFF !**

Dans cette affaire, le Parquet général de la République avait inculpé Moïse Katumbi pour « atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat

» et l'avait placé sous mandat d'arrêt provisoire avant que le procureur général de la République ne l'autorise à se rendre à l'étranger pour des soins médicaux. L'opposant a entretemps été condamné dans une autre affaire de spoliation immobilière.

En effet, le mercredi 4 mai 2016, le ministre de la Justice avait dit ceci : « *J'ai donné injonction au PGR (Ndlr : Procureur général de la République) d'ouvrir un dossier judiciaire dans l'ex-province du Katanga (...) nous avons la preuve documentée que plusieurs anciens militaires américains qui se trouvent actuellement au Katanga sont au service de M. Katumbi* ». Il avait précisé à ce sujet : « *Une équipe d'enquêteurs se trouve présentement à Lubumbashi, a commencé des investigations qui vont toucher toutes les personnes qui seront concernées par ce dossier* ».

Le ministre Alexis Thambwe Mwamba avait fait savoir qu'après la démission de Moïse Katumbi Chapwe de ses fonctions du gouverneur de l'ex-province du Katanga, les services de l'Etat ont observé dans son entourage immédiat la présence des gardes du corps d'origine étrangère.

Il avait affirmé : « *Plus de 400 étrangers, anciens marines américains*

*et commandos sud-africains seraient en situation irrégulière au Katanga depuis novembre 2015 au lendemain de la démission de Moïse Katumbi en se faisant passer pour des agriculteurs dans la ferme de l'ancien gouverneur* ».

Il disait penser que cette démarche était une tentative de « passer par une épreuve de force » si jamais les élections n'étaient pas organisées, en ajoutant : « *Manifestement par rapport aux échéances à venir, on peut se demander pourquoi des gens avec une telle spécialisation sur le plan militaire sont entrés de manière irrégulière sur notre territoire. Il y a probablement une démarche qui pourrait faire croire que certaines personnes imaginent qu'elles pourraient passer par une épreuve de force dans l'hypothèse où on ne peut pas arriver au pouvoir de manière normale par des élections* ».

Mais depuis ce jour-là, le ministre de la Justice n'a jamais présenté à la presse les 400 mercenaires étrangers en question. Bien sûr qu'on a vu l'Américain Darryl Lewis, mais ce dernier a déjà été relâché sans avoir été jugé par la justice congolaise. Arrivé aux Etats-Unis, il aurait à son tour porté plainte contre l'Etat congolais.

## Le CSAC invité au sommet du Maroc entre régulateurs des médias

**DONATIEN N. MUPOMPA**

Dans un communiqué de presse daté d'hier jeudi 16 mars, M. Banza Tiefolo, rapporteur intérimaire du Bureau du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) et président de la Commission technique de cette institution, informe l'opinion publique que sur invitation de la Haute autorité de la communication audiovisuelle du Royaume du Maroc, M. Christophe Tito Ndombi, président du CSAC, et Mme Chantal Kanyimbo Manyong, rapporteur au Bureau du Conseil, ont quitté Kinshasa dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 mars 2017.

Ils sont allés à Fes, ville du Maroc où ils participeront aux travaux du premier Sommet de haut niveau qui réunira, du 16 au 18 mars 2017, les responsables du Réseau des instances africaines de régulation de la communication (RIARC) et ceux de la Plateforme des régulateurs du secteur de l'audiovisuel (PRAI) de l'espace ibéro-américain.

Cette première rencontre inter-réseaux entre régulateurs africains et ibéro-américains des médias vise à favoriser la libéralisation du champ médiatique auquel font face de nombreux pays du continent africain et de l'Amérique latine.

Plusieurs experts internationaux prendront également part à ces travaux pour débattre de différentes



problématiques qui entravent en Afrique et dans l'espace ibéro-américain, le développement des médias en général, et ceux du secteur audiovisuel en particulier.

Cet important sommet international du Maroc permettra également de faire une réflexion poussée autour des instances de régulation des médias, susceptibles d'ouvrir la voie à l'établissement des relations bilatérales de coopération dans le secteur des médias entre les deux réseaux.

Dans une note de présentation de la manifestation faite aux participants par la Haute autorité de la communication audiovisuelle, ce premier sommet RIARC-PRAI ambitionne à la fois, la volonté de permettre un premier contact et une meilleure connaissance entre partenaires et leurs membres respectifs. Ce qui ouvrirait la possibilité pour les régulateurs africains et ibéro-américains d'échanger et de s'enrichir mutuellement d'expériences et d'expertises.

### COMMUNIQUE OFFICIEL DU CPCC

**Matinée comptable sur la réévaluation des actifs immobilisés des entreprises en Système Comptable OHADA Kinshasa, le 01 avril 2017**

Le Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo «CPCC» porte à la connaissance des opérateurs économiques et des professionnels de la comptabilité, qu'il organise, à Kinshasa, le samedi 1er avril 2017, une matinée comptable consacrée à la réévaluation des actifs immobilisés des entreprises en Système Comptable OHADA au titre de l'exercice comptable 2016.

Cette action de formation se tiendra dans la salle **Isidore BAKANJA** du Centre CARITAS-CONGO, sis avenue BASOKO n°26 dans la Commune de la Gombe, de 9h à 16h.

Les inscriptions sont déjà ouvertes et se prennent, tous les jours ouvrables de 8h30 à 16h au siège du CPCC, sis avenue du Grand Séminaire n° 51, Quartier Nganda à Kinshasa-Kintambo, ou en ligne sur le site web du **CPCC : www.cpcc-rdc.org** et par e-mail à l'adresse **cpccfin@yahoo.fr**

Compte tenu de l'importance de cette formation, il est demandé aux opérateurs économiques et aux professionnels de la comptabilité de s'inscrire au plus tard le 31 mars 2017.

Fait à Kinshasa, le 14 mars 2017

André FOKO TOMENA  
Secrétaire Général du CPCC  
Expert-Comptable



En mission de plaidoyer aux USA

# La Société civile échange sur la RDC aux Nations unies

**La première phase de la mission de plaidoyer international qui amène une délégation de la Société civile aux Etats-Unis d'Amérique s'est terminée. Mais, la délégation déplore le fait qu'au Conseil de sécurité, deux membres seulement (la Chine et la Russie) continuent de refuser tout échange avec elle.**

STANISLAS NTAMBWE

Cette équipe est composée de Paul Nsapu, président de la Ligue des électeurs (LE), Jean-Claude Katende, président de l'Association africaine des droits de l'Homme (Asadho) ainsi que de Floribert Anzuluni et Carbone Beya, respectivement, coordonnateur et chargé de mobilisation du mouvement citoyen Filimbi.

A New York, ces acteurs de la Société civile congolaise ont échangé, du 6 au 10 mars 2017, avec les diplomates accrédités de l'Union européenne, la France, la Grande-Bretagne, les USA, la Belgique, le Japon, l'Éthiopie, l'Ukraine, les Pays-Bas, la Suède et l'Italie. Ils ont également pris langue avec le département des Opérations de maintien de la paix ; le département des Affaires politiques ; l'Office du Haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'Homme (OHCHR).

**CHINE ET RUSSIE SUSPECTÉES**

Cependant, la délégation a, dans une déclaration publiée mardi 14 mars, exprimé son regret de constater que certains membres du Conseil



de sécurité « continuent de refuser tout échange » avec elle. Il s'agit, notamment de la Chine et de la Russie. Mais avec ces diplomates, des échanges ont tourné sur « les violations des droits de l'Homme, la grave crise politique que traverse la RDC ainsi que le mandat de la Mission des Nations unies en RDC (Monusco) ». Concernant les violations des droits de l'Homme, la délégation a estimé que la situation était « alarmante », évoquant, notamment les massacres dans plusieurs parties du pays (Beni, Kananga et alentours, Tanganyika, Kongo Central,...). Ils ont parlé aussi de « la restriction des libertés individuelles et la répression violente par le pouvoir en place des initiatives citoyennes et pacifiques en faveur de l'alternance politique ».

Pour eux, cette situation est

étroitement liée à « la grave crise politique que traverse le pays », ce qui a suscité la consternation des diplomates. La délégation affirme que le Conseil de sécurité a, « à l'unanimité, exigé qu'une enquête indépendante soit diligentée par les autorités congolaises. Au cas contraire, « une enquête internationale indépendante sera exigée ».

**ILLÉGITIMITÉ ?**

Il ressort également de ces échanges que, c'est « l'illégitimité de toutes les institutions de la République » qui est à la base de la crise actuelle au pays. Laquelle illégitimité est liée à la « violation intentionnelle et violente de la Constitution par le régime en place ». Ensemble, ils ont convenu que l'Accord du 31 décembre 2016 est dorénavant la seule base

qui pourrait garantir une certaine légitimité.

Bien que les Etats-Unis aient déclaré sa volonté de réduire le niveau de leur contribution aux Nations unies, les interlocuteurs ont rassuré les membres de la délégation sur le fait que le cas de la RDC demeure une priorité du Conseil de sécurité et que la nécessité d'une alternance pacifique, au plus tard décembre 2017, fait l'unanimité.

A propos de la Monusco, on note que la protection des civils demeure sa priorité, « avec un accent particulier en période électorale, sur la protection des activistes des droits de l'Homme, des activistes pro-démocratie, journalistes et opposants politiques », précise le communiqué. Ainsi pour ce faire, il est indispensable de rendre la Force de la Monusco « plus réactive ». Il est aussi important de renforcer le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH).

La délégation congolaise a également insisté sur la nécessité de réfléchir à la mise en place d'un système indépendant et international de contrôle et de suivi des activités de la Ceni.

Par ailleurs, la délégation a aussi insisté sur la nécessité de formaliser un mécanisme permettant d'appliquer des sanctions ciblées à l'encontre d'individus impliqués dans des cas de violation graves des droits de l'Homme et d'atteintes aux libertés publiques et/ou qui entravent le processus électoral en cours devant aboutir à une alternance pacifique.

**Journée mondiale de la santé bucco-dentaire**

## Kinshasa : une journée « portes ouvertes » pour sensibiliser et contrôler les maladies bucco-dentaires

Une campagne dédiée chaque année à la sensibilisation mondiale, la prévention et le contrôle des maladies bucco-dentaires sera organisée ce 20 mars.

Entre autres objectifs poursuivis : diffuser des messages sur de bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire pour les adultes et enfants.

Le Conseil national de l'ordre des chirurgiens dentistes (Cnocd) organise une journée « portes ouvertes » axée sur le thème « Dirige ta vie, dessine ta bouche », le 20 mars à Kinshasa, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la santé bucco-dentaire, a annoncé le président du comité d'organisation de cette activité, Dr Mompondo Bokianga Jarama.

Cette journée, a-t-il rappelé, est une campagne dédiée chaque année à la sensibilisation mondiale, la prévention et le contrôle des maladies bucco-dentaires, indiquant par ailleurs qu'elle poursuit, entre autres objectifs, de diffuser des messages sur de bonnes pratiques d'hygiène bucco-



dentaire pour les adultes et enfants. Elle a également pour mission de démontrer l'importance d'une bonne santé bucco-dentaire dans le maintien de la santé générale et du bien-être.

Pour Dr Mompondo, le thème de cette journée permet aux gens de prendre en mains le contrôle de leur santé bucco-dentaire tout au long de la vie afin qu'ils puissent profiter d'une bouche saine et fonctionnelle de l'en-

fance à la vieillesse. Il traduit le message tel qu'adopter de bonnes habitudes d'hygiène dès le début de la vie et avoir régulièrement des examens dentaires.

Outre cette journée, il est prévu, du 16 au 20 mars 2017, des émissions télévisées sur certaines chaînes de télévision, des journées de sensibilisation dans des écoles.

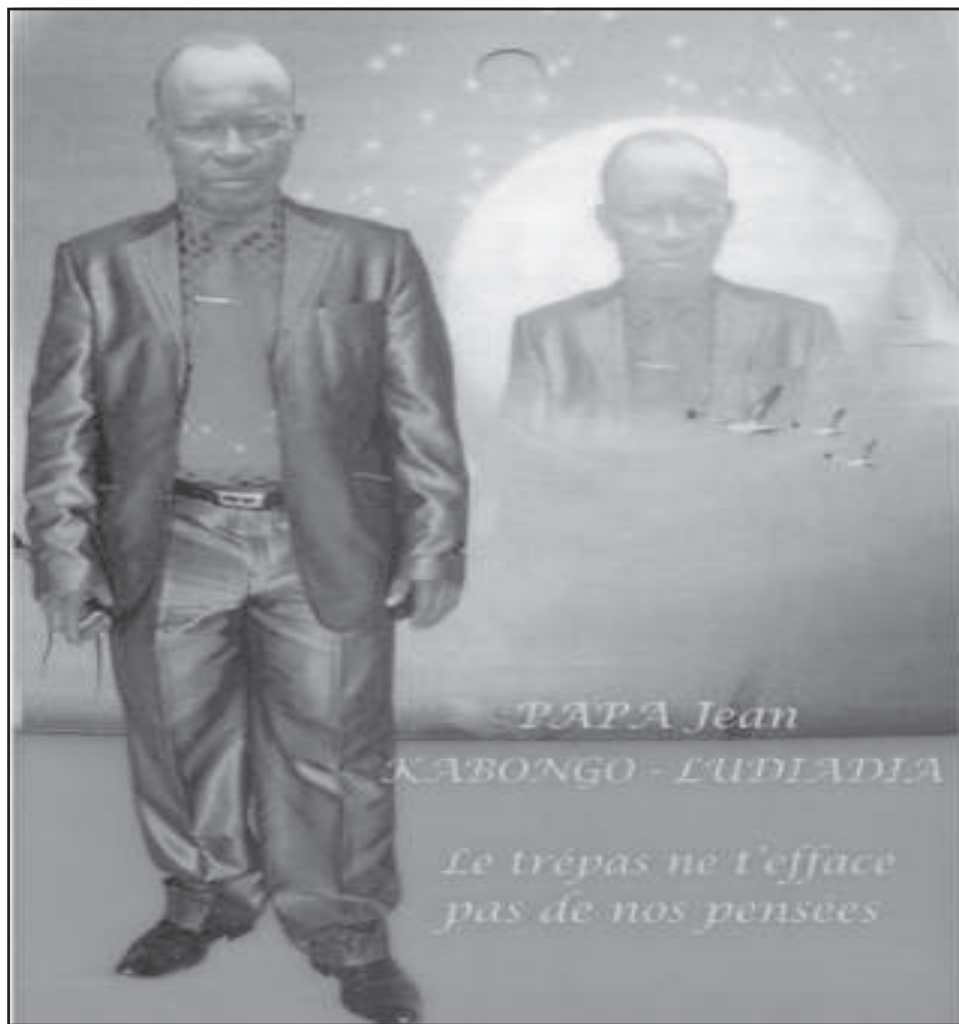
Une marche de santé est prévue aussi le 19 mars tandis que le 20 interviendra un message du ministre de la Santé publique.

Ces journées seront animées par plusieurs chirurgiens dentistes, notamment la directrice du Programme national de la santé bucco-dentaire, Dr Umba Mamie et Dr Mompondo Bokianga. Des consultations gratuites dans les hôpitaux publics de référence, y compris HJ Hospital et celui du Cinquantenaire à Kinshasa, seront organisées à la demande du Conseil national de l'ordre des chirurgiens pour apporter des soins à la population.

ACP/LP

## Programme des funérailles

Décédé à la Clinique Ngaliema, le lundi 6 mars 2017, notre père, beau père, grand-père



### Jean KABONGO LUDIADIA,

affectueusement appelé « PAPA JEAN », va quitter la morgue de la Clinique Ngaliema ce samedi 18 mars 2017 à 12 h 30'.

Le corps de notre Papa sera exposé au Home ASSANEF ce samedi et inhumé ce dimanche 19 mars 2017 à la Nécropole Entre Ciel et Terre à partir de 12 h 30'.

Merci aux amis et frères qui nous soutiennent dans cette dure épreuve. La famille éplorée les reçoit sur l'avenue Kibati, au numéro 164, dans la commune de Kinshasa (juste derrière l'Hôtel Kabé de Luxe). Ce communiqué tient lieu de faire-part.

Pour la famille

**Le professeur Kabongo Malu Emmanuel**

## COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Les familles **Matandi, Madame Véronique Olenga** (propriétaire du Super Marché Rachel de l'UPN), **Monsieur NZAU Adouama, Madame LUFUMA Hélène, Monsieur Nocha NZAU**, tous ont le regret d'annoncer aux amis connaissances, le décès de leur Grand frère, père, oncle, en la personne de



### Monsieur Matandi André,

décès survenu, à Bruxelles le 03 mars 2017 des suites d'une longue maladie.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

- **Vendredi 17 mars** : arrivée du corps en provenance de Bruxelles pour être exposé au domicile familial sis avenue Yumbu N°414, Binza-UPN dans la commune de Ngaliema, référence Station ENGEN et Super marché Rachel
- **Dimanche 19 mars** : Départ pour le Kongo Central
- **Lundi 20 mars** : Inhumation
- **Mardi 21 mars** : Retour à Kinshasa
- **Samedi 25 mars** : Bain de consolation

**Congo: des militants dénoncent la gestion de la compagnie aérienne publique**

Le mouvement citoyen congolais Ras-le-bol a dénoncé mercredi à Brazzaville la «mauvaise gestion» de la compagnie aérienne publique Ecair, dont les avions sont cloués au sol depuis octobre en raison de son endettement, a constaté un journaliste de l'AFP. Une quinzaine de jeunes militants du mouvement se sont rassemblés durant une trentaine de minutes devant le siège d'Ecair (Equatorial Congo airlines), situé en face de l'aéroport international de Brazzaville. Ils ont scandé des slogans hostiles à la direction de la société, avant de se disperser sans incidents. «Il faut que les responsabilités soient établies et que les responsables de ce désordre financier répondent de leurs actes. Nous sommes là pour défendre les intérêts des Congolais», a déclaré Charlin Kinouani, coordonnateur adjoint de Ras-le-bol. «Voir cette compagnie fermée du jour au lendemain sans qu'il n'y ait d'explication, sans qu'il y ait démission de la directrice générale, nous pensons que c'est trop», a ajouté Franck Nzila coordonnateur du mouvement. Créée avec des capitaux publics par le gouvernement congolais en 2011, Ecair assurait à partir de Brazzaville des liaisons intérieures vers Pointe-Noire et Ollombo (centre), mais aussi continentales, vers Libreville, Douala, Bamako ou Dakar, et internationales, vers Paris, Dubaï et Beyrouth.

**La Chine a déjà débloqué près de la moitié des 60 milliards \$ promis à l'Afrique en décembre 2015**

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a annoncé le 9 mars que son pays a déjà débloqué près de la moitié des 60 milliards \$ promis à l'Afrique, lors du 6ème forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) en décembre 2015 à Johannesburg. «Depuis le sommet de Johannesburg, 60 milliards de dollars ont été mis de côté par le gouvernement chinois pour soutenir l'Afrique et près de la moitié de ce montant a été déjà décaissée», a-t-il déclaré. «La Chine et l'Afrique sont des communautés étroitement unies avec un avenir partagé. Et indépendamment des évolutions de l'économie mondiale, il n'y a pas d'affaiblissement dans le soutien de la Chine pour l'Afrique», a-t-il ajouté. Le président chinois Xi Jinping avait annoncé, lors du 6ème FOCAC, que son pays allait investir 60 milliards de dollars, sur trois ans, dans le développement du continent africain

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

**Franc CFA: Hollande ouvert à «toutes les propositions»**

*L'arrimage du FCFA à l'euro fait couler beaucoup d'encre et de salive. Il fait l'objet aussi de clivage tant chez les économistes que les responsables politiques africains. Cependant, que le président français soit ouvert à toutes les propositions, c'est que la fin de ce partenariat est possible.*

AMK AVEC AGENCE ECOFIN

Le président français François Hollande s'est dit mercredi, au cours d'un entretien avec son homologue ivoirien Alassane Ouattara, ouvert «à toutes les propositions» que les 15 pays de la zone franc pourraient formuler lors de leur prochaine réunion, le 14 avril, selon un communiqué de la présidence. «En prévision de la réunion des ministres de la zone franc CFA qui se tiendra en avril à Abidjan,



François Hollande a réaffirmé son ouverture à toutes les propositions que les Etats membres de la zone pourraient formuler à cette occasion, rappelant que cette monnaie et cette zone appartiennent aux pays qui la composent», rapporte ce communiqué.

Le ministre de l'Economie Michel Sapin participera à cette réunion qui se tient deux fois par an alternativement en France et dans la région. Le «CFA», utilisé par 155 millions d'habi-

tants, est lié à l'euro par un système de parité fixe. Pour garantir cette parité, les Etats africains doivent déposer 50% de leurs réserves de change auprès du Trésor français.

La zone Franc comprend 14 pays d'Afrique subsaharienne (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, Centrafrique et Tchad). Le quinzième membre est l'archipel des Comores.

Ce lien fort avec l'euro est considéré par beaucoup comme un gage de stabilité. Mais le système est aussi accusé par certains économistes et responsables africains de freiner le développement de l'Afrique et de lui faire perdre une part de sa souveraineté, en obligeant les Etats concernés à calquer leur politique monétaire sur celle de la zone euro.

**Avantages et inconvénients de l'arrimage du FCFA à l'euro**

**Avantages ?**

Le principal est la stabilité. La création de monnaie étant sous contrôle extérieur, il n'y a pas la tentation de «faire tourner la planche à billets»: les pays de la zone franc bénéficient ainsi d'une dette publique limitée (moins de 70% du PIB) et d'une inflation maîtrisée (moins de 3%), quand nombre de leurs voisins se battent avec une inflation en dents de scie.

Le CFA, en outre, est un atout en terme d'intégration régionale: il facilite les échanges entre pays de la zone, «au bénéfice des économies nationales et des acteurs économiques», selon Noël Magloire Ndobba, ancien doyen de la Faculté d'Economie de l'université de Brazzaville.

Le franc CFA bénéficie enfin d'une crédibilité internationale qui manque aux autres monnaies de la

région, du fait de son lien avec l'euro. «C'est un gage de sécurité auprès des marchés. Et ces pays ont besoin des marchés financiers pour l'investissement», juge Christopher Dembik, économiste chez SaxoBank.

**QUELS SONT SES INCONVÉNIENTS?**

Le principal inconvénient est celui de la dépendance monétaire: le système du franc CFA prête le flanc au procès en néocolonialisme, du fait notamment de l'obligation de déposer 50% des réserves au Trésor français, même si ce dépôt ne rapporte rien à la France, qui les rémunère aujourd'hui au-dessus des taux du marché.

Pour l'économiste sénégalais Demba Moussa Dembele, ces dépôts «privent les pays concernés de liquidités» et leur fait perdre une partie de leur «souveraineté». «Vous ima-

ginez la banque centrale européenne déposer 50% de ses réserves à Washington? Cela paraît impensable», souligne-t-il.

Autre problème: les gouverneurs de la BCEAO et de la BEAC n'ont pas les coudées franches pour faire varier le cours de leur monnaie, la parité avec l'euro les obligeant à calquer leur politique sur celle de la BCE. «Le sort du franc CFA se décide à Paris et à Francfort. Or les priorités pour l'Europe ne sont pas celles des pays africains», dénonce Demba Moussa Dembele.

L'arrimage à l'euro, enfin, fait subir au franc CFA les fluctuations de la monnaie européenne. Avec des conséquences parfois néfastes pour les exportations des pays de la zone, du moins quand l'euro est fort — ce qui n'est plus le cas depuis l'été 2014.

AFP

**Selon Deloitte, le Cameroun abrite à lui tout seul 54% des grands projets d'infrastructures en Afrique centrale**

Dans un rapport intitulé «l'Afrique change, paysage des infrastructures», Deloitte, l'un des quatre grands cabinets d'audit et de conseil dans le monde, révèle qu'à la fin de l'année 2016, le Cameroun abritait à lui tout seul 54% des grands projets d'infrastructures recensés en Afrique centrale. Par ailleurs, dans le top 10 des plus grands projets en matière de coûts financiers, souligne le rapport, le Cameroun aligne cinq projets (barrages de Lom Pangar, de Memvéélé, de la Mentchum, l'auto-route Yaoundé-Douala et le port en eau profonde de Limbe), contre trois pour la République démocratique du Congo et deux pour le Gabon.

A l'échelle continentale, 24 des

plus grands projets d'infrastructures en gestation sont recensés en Afrique centrale (Cameroun, Congo, République centrafricaine, Gabon, Tchad, Guinée équatoriale, Sao Tomé-et-Principe et la RD Congo). Ce qui représente, apprend-on, 8,4% des projets, pour un coût global estimé à 7 milliards de dollars (plus de 4 000 milliards de francs CFA), soit 2,2% de l'enveloppe globale des projets d'infrastructures en Afrique.

Ce nombre de projets et les volumes des investissements y afférents, souligne Deloitte, sont cependant «nettement moins importants» qu'en 2015 et 2014, à cause de la baisse des cours mondiaux des matières premières et de la suspension

de certains projets d'envergure.

Parmi les deux projets cités par le cabinet d'audit et de conseil, figure le projet d'exploitation du gisement de fer de Mbalam, situé à cheval sur le Congo et le Cameroun. En effet, à la fin de l'année 2015, alors que le gouvernement camerounais se préparait à signer avec la China Ghezouba group, un contrat pour la construction des infrastructures (chemin de fer de 500 Km et terminal minéralier du port en eau profonde de Kribi) liées à ce projet minier, la partie chinoise s'était rétractée à la dernière minute, invoquant une conjoncture internationale défavorable autour du minerai de fer.

AGENCE ECOFIN/LP



## APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT EOI-IGA-KIN-001: SERVICES ET MARCHANDISES POUR IGA

DAI publie cet appel à manifestation d'intérêt (EOI) pour le projet « Activité de Gouvernance Intégrée (IGA) » situé sur Avenue Roi Baudouin n° 79, commune de Gombe, Kinshasa. Ce nouveau projet souhaite pré-qualifier/ mettre en liste les fournisseurs potentiels pour chacun des services /biens ci-dessous.

| Service/Marchandise                                 | Résumé des services/biens à fournir   |
|---|---|
| Services de sécurité du bureau                      | Fournir des services de sécurité au bureau de Kinshasa, y compris un service de garde 24 heures sur 24 et disposer d'alarme en cas d'urgence.                                   |
| Assurance santé                                     | Fournir une assurance santé annuelle pour au moins 25 membres du personnel du projet et les personnes à charge.   |
| Services Fiscale                                    | Fournir des services de paie, veille fiscale, et conseil ponctuel.  |
| Assurance du bâtiment du bureau                     | Fournir une assurance pour l'immeuble de bureaux du projet.   |
| Services de traduction                              | Fournir les services de traduction au projet incluant des traductions de documents techniques de 1 à 100 pages  |
| Services traiteurs (restauration) pour les ateliers | Fournir des services de restauration sur le site pour des ateliers pouvant accueillir jusqu'à 100 participants, y compris la nourriture, le personnel et l'équipement.          |
| Fournitures de bureau                               | Fournir des mobiliers et des fournitures de bureau sur une base récurrente, selon les besoins, et la capacité de fixer les prix valables pour une durée minimale de trois mois. |
| Produits de nettoyage et de cuisine                 | Fournir des produits de nettoyage et de cuisine sur une base récurrente, selon les besoins, et la capacité de fixer les prix valables pour une durée minimale de trois mois.    |

Ce document présente les exigences que les fournisseurs intéressés doivent fournir pour se pré-qualifier pour être invité à soumettre des devis détaillés ou des propositions techniques/coûts pour ces opportunités d'approvisionnement prévues par DAI. Les fournisseurs pré qualifiés avec succès peuvent être invités à répondre à une sollicitation et / ou à des sollicitations multiples au cours des douze prochains mois. Les fournisseurs doivent être des entreprises, des organisations ou des entreprises autorisées et légalement constituées. Les consultants individuels ne seront pas pris en considération pour cette EOI.

### DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DE LA RÉPONSE ET PROTOCOLE DE COMMUNICATION

La date limite pour répondre à cet avis est **le vendredi 24 mars 2017 à 16h**. Les réponses reçues après la date limite ne seront pas examinées et seront rejetées par DAI, sous réserve de la discrétion de la direction du projet. Les réponses peuvent être envoyées par courrier électronique à [IGAprurementinbox@dai.com](mailto:IGAprurementinbox@dai.com) ou déposées dans une enveloppe scellée au bureau du projet à l'Avenue Roi Baudouin n° 79, Commune de Gombe, Kinshasa. Veuillez mentionner le sujet de l'email, ou sur l'enveloppe scellée «EOI-IGA-KIN-001».

DAI répondra uniquement aux questions écrites par l'intermédiaire du courrier électronique [IGAprurementinbox@dai.com](mailto:IGAprurementinbox@dai.com) et toutes les questions doivent être soumises avant **le mardi 21 mars 2017 à 12h**.

Toutes les informations fournies par les fournisseurs en réponse à cet avis seront traitées confidentiellement. DAI n'utilisera pas les informations dans aucun autre contexte ou paramètre et nous ne révélerons pas les détails aux autres parties.

# La Chine et les Etats-Unis réfutent l'idée d'une éventuelle guerre commerciale

**La Chine et les Etats-Unis se refusent de livrer une guerre commerciale. Bien au contraire, ces deux premières économies du monde se disent prêtes à unir leurs efforts afin de promouvoir un développement économique profitable à tous.**

**CYPRIEN KAPUKU  
(DEPUIS BEIJING/CHINE)**

« La Chine ne veut pas de guerre commerciale avec les Etats-Unis ». Cette phrase du Premier ministre chinois Li Keqiang, lâchée hier mercredi 15 mars lors de la conférence de presse sanctionnant la clôture des sessions parlementaires, met en avant-plan la volonté de la Chine qui consiste à entretenir de bonnes relations économiques avec les Etats-Unis. De la même manière l'Administration américaine veut développer « une relation constructive avec la Chine ».

« Nous voulons entamer un dialogue constructif avec la Chine, pour pouvoir aborder des problèmes et progresser sur certaines questions », a affirmé de son côté Susan Thornton,



Le premier ministre chinois, Li Keqiang, lors de sa conférence de presse

sous-secrétaire d'Etat américain.

D'un côté comme de l'autre, l'on reste convaincu que la « la guerre commerciale » ne profiterait à aucun camp. Autant pour ces deux puissances de privilégier une approche coopérative. C'est ce qui est en train de se mettre en place. Pour l'heure, les deux pays travaillent sur la prochaine rencontre au sommet entre Donald Trump et Xi Jinping.

## MOTEUR DE LA CROISSANCE

Si entre les deux puissances économiques se trame l'idée d'un équilibre coopération commerciale, il convient de souligner que le contexte économique international morose n'a pas épargné les prévisions économiques de la Chine qui projette son taux de croissance à 6,5% pour cette année 2017. Alors qu'en 2016, ce pays le plus peuplé du monde avait clôturé avec un taux de croissance légère-

ment supérieur à 7%.

Malgré cette tendance baissière, la Chine se veut toujours être le détonateur de l'économie mondiale. « La Chine continuera à être un important moteur de la croissance mondiale, dans un contexte de reprise atone de l'économie mondiale », a déclaré le Premier ministre Li Keqiang, lors de son face-à-face avec la presse.

La conférence de chef de gouvernement chinois a marqué la clôture de la 5<sup>ème</sup> session de la 12<sup>ème</sup> Assemblée nationale populaire dont les travaux ont été ouverts le 5 mars par le président chinois Xi Jinping. A l'issue de ces sessions parlementaires, les membres des organes constatifs ont débattu de tous les problèmes relatifs au développement de la Chine, dont les résolutions se trouvent désormais sur la table des décideurs.

Ces échanges qui ont eu lieu dans le cadre des sessions parlementaires, traduisent l'exemple d'un libre débat engagé entre les représentants de tous les coins de la Chine afin de discuter autour des questions aussi importantes qui concernent la survie même de l'Etat, a confié un expert.

## Présidentielle française

# Fillon croit encore la victoire possible

François Fillon, candidat de la droite à la présidentielle, a été mis en examen. Une première sous la Ve République. Ce statut constitue un handicap pour l'ancien premier ministre de Nicolas Sarkozy qui croit encore la victoire possible.

Sa campagne était déjà folle, elle devient inédite. Mardi 14 mars, après des semaines de révélations médiatiques et de tractations dans sa famille politique pour le remplacer, François Fillon a été mis en examen dans l'enquête sur les soupçons d'emplois fictifs dont auraient bénéficié sa femme et ses enfants.

Pour la première fois dans l'histoire de la Ve République, un candidat majeur à une élection présidentielle va donc se présenter aux suffrages des Français avec une procédure judiciaire sur les épaules. Et les motifs retenus par les juges sont plutôt lourds à porter : « détournement de fonds publics », « complicité et recel d'abus de biens sociaux » et « manquement aux obligations déclaratives ».

Judiciairement, François Fillon est présumé innocent jusqu'à preuve du contraire. Politiquement, il s'avance vers les urnes avec une image ternie par la divulgation de son train de vie. Loin de la probité qu'il prétendait incarner lors de la primaire face à Nicolas Sarkozy et à Alain Juppé.

Une situation qui provoque de la confusion, du désarroi mais aussi de l'ironie dans son propre camp. « Vous imaginez le général De Gaulle

mis en examen pour détournement de fonds publics et se présenter quand même à l'élection présidentielle ? », a grincé sur Tweeter le sénateur du parti Les Républicains (LR) de l'Hérault, Jean-Pierre Grand.

Cette nouvelle étape judiciaire n'a surpris personne à droite. Surtout pas le candidat, qui avait déclaré aux « Echos », lundi 13 mars, ne pas se faire « beaucoup d'illusions » à ce sujet.

Malgré l'avalanche de révélations médiatiques, la défection de dizaines d'élus, et désormais la mise en examen, François Fillon, à l'instar de ses soutiens, croit encore la victoire possible. L'ancien premier ministre a beau être donné éliminé du second tour dans les sondages, il mise sur un éventuel décrochage du principal rival, Emmanuel Macron, et un rebond après avoir touché le fond.

Il est malheureusement plus que jamais à la peine pour rattraper son concurrent et accéder au second tour de l'élection présidentielle. Dans un dernier sondage Ifop-Fiducial pour Paris-Match, Cnews et Sud-Radio, l'ancien premier ministre obtient 18,5% d'intentions de vote pour le premier tour tandis qu'Emmanuel Macron est crédité de 25,5%. Et Marine Le Pen continue de dominer les débats et recueille 26,5%.

## « IL N'Y A PAS DE SOLUTION ALTERNATIVE »

Au lendemain des révélations sur l'emploi présumé fictif de son



François Fillon, lors de la conférence de presse

épouse, Penelope, le candidat Fillon avait juré sur TF1, le 26 janvier, qu'il se retirerait s'il était mis en examen. Mais pour sauver sa tête, il a changé de position, en disant s'en remettre uniquement au jugement des Français. Et non à la justice.

Il avait officialisé sa volte-face le 1<sup>er</sup> mars, lorsqu'il avait annoncé de lui-même sa convocation chez les juges et sa volonté de continuer. Quoi qu'il arrive. Le mot d'ordre est désormais : « Tenir bon ». Ce jour-là, François Fillon avait officiellement renié sa parole et une partie de la droite avait quitté le navire pour trouver un plan B.

Le dimanche 5 mars, lors d'un rassemblement de soutien au Trocadéro, à Paris, il a réussi à circonscrire cette fronde qui montait dans sa pro-

pre famille politique. Pour lui, la situation est simple : « Il n'y a pas de solution alternative meilleure ». La manifestation a eu l'effet escompté : Alain Juppé, potentiel plan B, a définitivement renoncé à se présenter et les ambitieux sont allés se rhabiller.

## L'ÉQUIPE FILLON MISE SUR LES DÉBATS

A quelques semaines du premier tour, les fillonistes fondent beaucoup d'espoir sur les débats télévisés.

Le premier de l'élection présidentielle 2017, prévu le lundi 20 mars à 21h sur TF1 et LCI, rassemblera seulement les cinq favoris de la présidentielle : François Fillon, Benoît Hamon, Marine Le Pen, Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon.

« Fillon peut remonter lors des débats car il a une vraie colonne vertébrale », juge sa porte-parole, Florence Portelli. « Le débat, c'est la clé car c'est là que les Français pourront comparer, abonde le député de l'Oise, Eric Woerth. Cela devrait être un atout pour lui car il a beaucoup d'expérience en tant qu'ex-premier ministre, il a très bon projet et il est bon à l'oral. »

Ses proches tablent aussi beaucoup sur sa participation à « L'Émission politique », sur France 2, le 23 mars. Sans savoir si, entre-temps, de nouveaux rebondissements auront une nouvelle fois perturbé sa campagne.

ROBERT KONGO, CORRESPONDANT EN FRANCE

## Caf-C2 : FC Renaissance appelé à surprendre Mouloudia

**Ça passe ou ça casse ! Battu à l'aller 2-0, le FC Renaissance doit surprendre Mouloudia d'Alger, en match retour de la Coupe de la Caf. Les Congolais attendent une victoire ce vendredi 17 mars au stade des Martyrs de la Pentecôte.**

**ARMEL LANGANDA**

Le FC Renaissance du Congo reçoit la formation de Mouloudia d'Alger, ce vendredi 17 mars au stade des Martyrs de la Pentecôte. C'est en match retour de la Coupe de la Confédération de la CAF. A l'aller, le club algérien a eu le dessus sur les Congolais, score de la partie 2-0.

Ce sont tous les supporters rennais qui attendent un exploit de leur équipe dans cette compétition. L'équipe visiteuse reconnaît au moins que le match retour à Kinshasa ne sera pas facile. Les Orange évolueront devant leurs supporters qui viendront sans doute nombreux au stade des Martyrs.

Pour passer en huitièmes de finale, les Orange devront avant tout refaire leur retard de deux buts. Ensuite, ils penseront à inscrire un troisième but qui les qualifierait directement pour le prochain tour. Mais dans ces conditions, ils ne doivent encaisser aucun but.

Pour réussir à renverser le club



maghrébin, le FC Renaissance ne devra pas céder à la pression. Comme au match aller, le FC Renaissance devra bloquer ses ailes pour mettre en difficulté les Algériens qui ne fatiguent pas rapidement. La conséquence de cette disposition tactique a permis aux Orange de terminer la première mi-temps du match aller sur un score vierge.

Le match retour aura sans doute une autre intensité. Le club local a l'obligation de donner la position déjà en première période. Un but maghrébin tuerait tous les espoirs congolais. Pour une première participation à cette compétition de la CAF,

le FC Renaissance a déjà réalisé un bel exploit en évitant de quitter la compétition à l'étape des préliminaires.

Passer cette étape de la compétition, le FC Renaissance entrera dans l'histoire du football congolais. L'objectif pour le groupe est d'attendre la phase des poules de cette compétition.

C'est le même sentiment qui anime le coach du FC Renaissance François Guei. Ce dernier reconnaît la force de frappe des Algériens qui ne seront pas, selon lui, facile à manœuvrer. C'est en fonction de la rapidité et de la technicité de Mouloudia, qu'il a préparé son équipe.

## Elias Kachunga accepte le maillot des Léopards



Bonne nouvelle pour la RD Congo ! Dans le viseur de Florent Ibenge depuis plusieurs années, Elias Kachunga a fait part de sa décision de défendre les couleurs des Léopards. « Je suis vraiment heureux et reconnaissant de ma première convocation avec l'équipe nationale de RDC. J'attends avec impatience de rencontrer les Léopards », a tweeté l'attaquant de 24 ans, auteur de 10 buts en 36 matchs de Championship (D2 anglaise) avec Huddersfield Town cette saison. Même s'il n'apparaissait pas dans la présélection initiale, le natif de Cologne en Allemagne devrait donc être appelé pour la première fois avec son pays d'origine pour le match amical du 25 mars face au Kenya.

## Ahmad Ahmad détrône Hayatou à la tête de la CAF

Président omnipotent de la CAF de puis 1988, Issa Hayatou a été battu le jeudi 16 mars par Ahmad Ahmad lors de l'élection pour la présidence de l'instance. Agé de 57 ans, le président de la Fédération malgache a bénéficié de 34 voix contre 20 en faveur du Camerounais.

Révolution à la CAF ! Réunie ce jeudi à Addis-Abeba, l'assemblée générale de l'instance dirigeante du football africain a élu comme président Ahmad Ahmad ! Plébiscité avec 34 voix contre 20, le Malgache succède au controversé Camerounais Issa Hayatou, en poste depuis 1988 et qui brigait un 8e mandat.

Président de la Fédération malgache, mais également sénateur et anciennement ministre, Ahmad Ahmad a bénéficié d'une dynamique favorable avec le soutien des 14 fédérations de la Cosafa (Conseil des fédérations d'Afrique australe). Après avoir modelé les statuts avec habileté pour écarter notamment Jacques Anouma en 2013, aboli l'âge limite pour la présidence, ou encore repoussé la mise en place du nombre maximum de trois mandats autorisés, le Camerounais commençait à être plus contesté.



### L'HEURE DU CHANGEMENT A SONNÉ

Signe qui ne trompe pas, l'ancien président par intérim de la FIFA a, cette fois, été battu par vote à bulletin secret, alors qu'il avait régulièrement été élu par acclamation lors de derniers mandats ! Visé par la justice égyptienne dans l'affaire d'abus de pouvoir suspecté lors de l'attribution des droits TV, le dirigeant était affaibli malgré un bilan économique encourageant. Ses soutiens haut placés (au Nigeria, le président de la République a ordonné à celui de la Fédération de football de voter pour lui !) n'auront pas suffi et le président de la FIFA,

Gianni Infantino, semblait d'ailleurs officiellement favorable au changement.

Charge désormais à Ahmad de se montrer à la hauteur des espoirs suscités par cette alternance tant attendue... Le dirigeant compte, notamment instaurer à nouveau un âge limite pour son poste. A la différence d'Hayatou, il se montre également ouvert à une CAN à 24. Mais son chantier prioritaire concernera évidemment la nouvelle répartition des places pour l'Afrique à la Coupe du monde, alors que le continent table sur dix représentants.

LP/ATS

## Entente Malebo : l'AS Ecosport face à Don Aimé

L'AS Ecosport jouera contre Don Aimé, le samedi 18 mars au terrain Bondo, dans la commune de Ngiri-Ngiri. C'est dans le cadre de la 5<sup>e</sup> journée de la manche retour du championnat de l'Entente Malebo. Actuellement, L'AS Ecosport occupe la 8<sup>ème</sup> place du classement provisoire. Par contre, son adversaire pointe à la 4<sup>ème</sup> place. Pour Narcisse Bongombe, entraîneur de l'AS Ecosport, son équipe est prête pour cette confrontation qui ne s'annonce pas facile.

## Le boxing club à la quête des pratiquants

Le Boxing Club de la commune de Kalamu est à la recherche des pratiquants pour une meilleure performance. L'information est confirmée par le capitaine du club, M. Bock. Ce dernier continue à sensibiliser les jeunes du quartier Yolo dont il est lui-même natif. Il s'insurge dans une logique de préparer la jeunesse avant de se lancer activement dans l'organisation de différents événements.

**UNE SÉLECTION DE JONAS ZIMUANGANA (STAGIAIRES/IFASIC)**

### LePotentiel

Quotidien d'informations générales

#### FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi  
le 12 octobre 1982  
Autorisation n° 04/00015/DI/82  
Siège social :  
873, av. du Bas-Congo  
Kinshasa-Gombe  
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC  
E-mail :  
lepotentiel@yahoo.com  
www.lepotentielonline.com

#### DIRECTION GÉNÉRALE

##### ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe  
099 99 99 546

##### CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu  
081 525 09 89

#### RÉDACTION

##### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala  
081 904 17 63

##### RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27

##### SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14  
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

##### POLITIQUE

Olivier Dioso 082 516 48 03  
Pitshou Mulumba 081 476 61 56  
Médard Muyaya 081 069 11 22  
Ludi Cardoso 081 302 64 40

##### ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

##### SOCIÉTÉ & PROVINCES

Véron Kongo 099 852 69 77  
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87  
Florent N'Lunda 081 493 78 50  
Lucie Ngusi 081 001 42 22  
Herve Ntumba 0823538803

##### SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

##### INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

##### CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

##### COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)  
Robert Kongo (France)

#### RÉALISATION

##### METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68  
Odon Modjiri 099 824 14 10

#### DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

#### LEPOTENTIELONLINE.COM

##### RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

#### ADMINISTRATION & FINANCES

##### CHEF DE SERVICE

Albert Tshiami 081 493 47 53

##### COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

##### CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

##### INTENDANT

Constantin Mpoiyi 099 853 36 48

#### MARKETING & COMMERCIAL

##### CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

##### AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72

Paulin Nkongolo 085 395 42 26

#### IMPRIMERIE 7

##### CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par  
Groupe de presse MEDIA 7



## Musique : Bedermos sera inhumé ce week-end à Kinshasa

**Il a été le premier artiste musicien de la RD Congo à obtenir le disque d'or grâce à ses chansons «Ngalula», «Marthe». C'était en 1970.**

#### FLORENT N'LUNDA N'SILU

La musique congolaise de la République démocratique du Congo est en deuil. En effet, l'artiste musicien Ntumba Bedermos Lubombo Tunsaki Emmanuel est décédé dernièrement à Kinshasa des suites d'une maladie.

Bedermos : un nom peu connu ou pas du tout des générations actuelles. Pas surprenant lorsque l'on sait que les Congolais ne connaissent pas l'histoire de leur pays, dans tous les secteurs d'activités. Or, le présent succède au passé. Et c'est ici qu'il faut le situer. Bedermos a joué de la musique dans les années 60-70. Une musique qui plaisait à l'oreille tant le texte répondait aux exigences du métier. Il y avait, à l'époque, d'autres artistes musiciens de talent tels que Kallé Jeff, Franco Luambo,



Pascal Tabu Ley, Dr Nico Kasanda, Vicky Longomba, etc. Le marché du disque s'était alors enrichi de la chanson « Ngalula », « Marthe », œuvre de Bedermos. Cette chanson s'est révélée un tube. Elle a pulvérisé le record de vente des disques tant au pays qu'à l'étranger. C'est donc cette performance

qui a valu à son auteur le disque d'or, le tout premier octroyé à un artiste musicien de la République démocratique du Congo.

Fort malheureusement, le succès discographique n'a pas apporté le bonheur matériel. L'artiste s'est contenté des honneurs consécutifs à cette distinction.

Qu'à cela ne tienne. Loin de se décourager, il a continué d'affronter la vie avec tous ses aléas. Tel était son destin.

Malade, il a été confronté à beaucoup de difficultés pour se faire soigner. Hospitalisé, il s'est éteint. Sa mort a bouleversé les siens. La musique congolaise est, une fois de plus, orpheline.

Des sources familiales indiquent que la levée du corps du disparu aura lieu le samedi 18 mars. La veillée mortuaire sera organisée à l'Hôtel du Midi, non loin de la résidence de Me Taureau Ngombe Baseko, dans la commune de Kalamu, à Kinshasa. Invitation est lancée aux artistes musiciens pour assister aux obsèques et rendre un dernier hommage à leur collègue. Autre décès à signaler : l'auteur de la célèbre chanson « Muana Nsuka », œuvre d'un artiste musicien qui était régulièrement diffusée à la radio nationale (Voix du Zaïre) dans ses émissions matinales dans les années 80. Ses obsèques ont déjà eu lieu dernièrement dans la capitale.

## Le chiffrement de WhatsApp et Telegram n'empêche pas les piratages

Une société de sécurité informatique a dévoilé mercredi avoir découvert une faille dans les populaires services de messagerie Telegram et WhatsApp, qui pouvait permettre de pirater des comptes d'utilisateurs en se servant du système de chiffrement censé protéger la confidentialité de leurs messages. La société américaine Check Point Software Technologies précise dans son communiqué que Telegram et WhatsApp, qu'elle a alertés le 8 mars, ont depuis réparé le problème.

Elle ne dit pas combien de comptes ont effectivement pu être ainsi compromis, mais assure que cette faille représentait un danger pour « des centaines de millions » d'utilisateurs accédant aux plateformes à partir d'un navigateur internet (par opposition à ceux qui passent par les applications mobiles dédiées proposées par les deux services).

D'après les chercheurs de Check Point, « rien qu'en envoyant une photo d'allure



innocente, un attaquant pouvait prendre le contrôle du compte, accéder à l'historique des messages, à toutes les photos jamais partagées (sur le service), et envoyer des messages à la place de l'utilisateur ». Le pirate pouvait en effet camoufler un virus dans l'image, qui s'activait quand le destinataire cliquait dessus. WhatsApp et Telegram utilisent un chiffrement de bout en bout qui garantit que seul

l'expéditeur et le destinataire des messages peuvent voir leur contenu. Mais du coup, les deux applications n'avaient pas moyen de détecter si ce contenu comprend des virus. Pour y remédier, les deux services valident désormais le contenu expédié juste avant qu'il soit chiffré, ce qui permet de bloquer les virus, indique encore Check Point. Ce n'est pas la première fois que les limites de la protection appor-

tée par les systèmes de chiffrement sont mises en lumière.

Wikileaks avait rendu public au début du mois près de 9.000 documents détaillant des outils de piratage informatique utilisés par la CIA. Certains permettaient de prendre directement le contrôle du smartphone d'un utilisateur, et ainsi de contourner les systèmes de protection d'applications comme WhatsApp et Telegram, ou aussi Signal, Weibo et Confide, en capturant les communications avant qu'elles ne soient cryptées.

WhatsApp, filiale du groupe américain Facebook, est l'un des services de messagerie instantanée les plus populaires du monde, avec plus d'un milliard d'utilisateurs. Telegram en revendique seulement un peu plus de 100 millions, mais est souvent citée comme un des moyens de communication préférés des jihadistes, car son chiffrement met leurs messages à l'abri des autorités.

AFRIQUE EXPANSION/LP

## Le gouvernement appelé à présenter un plan d'urgence pour la restauration de l'autorité de l'Etat

**Au regard des foyers de tensions observés dans le Grand Kasai, l'activisme des groupes armés au Nord-Kivu, au Sud-Kivu, des conflits communautaires dans le Tanganyika, etc., le député national Juvénal Munubo attend du gouvernement des garanties d'un processus électoral assaini du point de vue sécuritaire.**

PITSHOU MULUMBA

« Il faut résoudre la question de Kamuina Nsapu au centre du pays, en privilégiant l'approche du dialogue avec la communauté locale, résoudre également les conflits Pygmées-Bantous dans le Nord-Katanga et l'activisme des groupes armés au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, etc., pour que toutes ces situations ne constituent pas d'hypothèque au processus électoral ». Cet

appel est du député national Juvénal Munubo. Au cours d'un entretien exclusif, hier jeudi 16 mars, avec le journal Le Potentiel, l'élus de Walikale appelle le gouvernement à présenter un plan d'urgence pour la restauration de l'Etat partout où se développent des foyers de tensions. « J'appelle, à cet effet, le gouvernement à prendre ses responsabilités. Et je compte initier le contrôle parlementaire durant cette session ouverte par des propositions d'audition des membres du gouvernement qui ont la charge sécuritaire du pays. Cela nous aiderait à garantir un processus électoral assaini du point de vue sécuritaire », a-t-il suggéré. S'agissant de la conclusion de l'arrangement particulier à l'Accord du 31 décembre 2016, Juvénal Munubo estime que tout est question de bonne foi. « En une journée, on peut termi-

ner les discussions sur l'arrangement particulier, encore qu'il ne reste que la désignation du président du CNSA. Et avec la restructuration qu'il y a eu au niveau du Rassemblement, on devrait déjà savoir qui est le prochain président du CNSA. Même pour le Premier ministre, cela ne devait pas poser problème. On n'a qu'à lire la lettre laissée par Etienne Tshisekedi parce que le nom du Premier ministre y est mentionné. Si la volonté politique ne souffre pas d'ambiguïté, tout devrait vite se terminer », a-t-il fait savoir. Et de poursuivre : « Je crois qu'il faut que la Société civile et même l'Opposition, bien que prenant part aux pourparlers, doivent maintenir la pression. Cela est très important pour éviter qu'on perde encore de semaines comme après la mort de Tshisekedi ».

Par ailleurs, avec l'ouverture de la session ordi-

naire de mars 2017 au Parlement, au-delà de la finalisation des lois pour les élections, l'examen du Budget 2017 et l'investiture du nouveau gouvernement, Juvénal Munubo table sur d'autres priorités. Il s'est exprimé en ces termes : « Sur le plan législatif, il y a le code minier qui est resté comme arriéré législatif. Ce texte est très important pour la transparence dans la gouvernance minière. Il y a aussi la loi sur les manifestations publiques. Cette loi est importante dans le processus politique, surtout que la volonté politique n'est toujours pas au rendez-vous. Sur le plan du contrôle, il faut un accent dans le secteur de sécurité. Les membres du gouvernement devraient nous présenter la vision de l'Exécutif national pour mettre fin à tout ce qui survient comme menace sécuritaire ».

### APOSTROPHE Le geste qui sauve BEN-CLET



**L**e geste qui sauve, c'est celui qui vient d'annoncer Moïse Katumbi. L'ancien gouverneur de l'ex-Katanga a affirmé vouloir expédier d'Afrique du sud 100 000 tonnes de farine de maïs pour venir en aide aux populations de la province. Le prix de vente est fixé à huit dollars le sac de 25 kg, alors que sur le marché, le sac se négocie actuellement à environ 31 dollars. Contre moins de 10 dollars à l'époque.

Ce n'est pas la première fois que la solidarité de Moïse se manifeste, rappellent les Katangais. Lorsqu'il était gouverneur, il avait l'habitude d'importer de la farine de maïs pour la revendre à un prix sacrifié. Très attentif à la santé de la population, il avait même exhorté les entreprises minières locales à produire, parallèlement, du maïs pour nourrir leurs employés. Un deal qui avait très bien fonctionné.

Voici venu le temps des aléas climatiques. Le temps, aussi, de la chenille légionnaire qui, vorace et résistante aux traitements chimiques, décime les cultures. Les récoltes, prévient-on, ne seront plus assurées. La sécurité alimentaire est sérieusement menacée dans toute l'Afrique australe.

Si la population salue le geste « qui la sauve » réellement, ce n'est pas le cas de certaines officines politiques. Pour celles-ci, Katumbi, qui vit en exil forcé à l'étranger depuis presque un an, recourt à la stratégie alimentaire pour reconforter sa base naturelle dans la perspective des scrutins à venir. Plus intelligent, il utiliserait le sac de farine comme son cheval de Troie.

En raison de la « katumbiphobie » rampante, le pouvoir laissera-t-il la farine entrer par Kasumbalesa ? Les voies politiques sont insondables.

Rfi / LP

## Le successeur de Perriello promet de poursuivre l'œuvre de son prédécesseur

Le nouvel envoyé spécial des Etats-Unis dans la région de Grands-Lacs s'appelle Laurence D. WOHLERS. Arrivé ce jeudi à Goma (Nord-Kivu), le diplomate américain a, à l'issue d'une audience avec le gouverneur Julien Paluku, indiqué à la presse qu'il est en tournée régionale pour prise de contact afin de comprendre la situation.

« Je viens de prendre ce nouveau rôle comme représentant spécial des USA dans la région de Grands-Lacs.

Donc c'est ma première visite en RDC, je suis en train de faire une tournée, je vais aller à Kinshasa puis je vais continuer au Rwanda et au Burundi parce que ça fait partie de mon mandat. Je suis venu à l'écoute de nos experts de l'ONU pour essayer de bien comprendre la situation ici. C'est vraiment une première prise de contact (...), a dit Laurence D. WOHLERS.

Le nouvel envoyé spécial de l'administration Trump

dans la région de Grands-Lacs dit venir poursuivre la mission de son prédécesseur Tom Periello ayant assumé les mêmes fonctions sous Obama.

« Les Etats-Unis sont très impliqués ici depuis longtemps, directement à travers l'USAID qui fait pas mal de programmes à la fois humanitaires et au soutien à la gouvernance et indirectement contribue à la présence de la Monusco. Et donc mon rôle c'est de continuer ce qu'on fait

depuis longtemps, notre soutien au programme du gouvernement (...), a-t-il souligné.

Pour rappel, Laurence D. WOHLERS remplace à ce poste Tom Periello qui avait été nommé le 6 juillet 2015 par le gouvernement Obama. Tom Periello avait à son tour remplacé Russ Feingold au poste de représentant spécial des USA. Ce dernier ayant choisi de regagner son siège au sénat américain.

ACTUALITE.CD / LP

## Kasai : le patron de la Monusco s'est rendu à Kananga

On est toujours sans nouvelles des deux experts des Nations unies disparus depuis dimanche 12 mars. Le directeur de la communication de la Mission des Nations unies au Congo l'a encore rappelé mercredi au cours de la conférence de presse hebdomadaire de la Monusco. Il a également confirmé que Maman Sidikou, le patron de l'ONU en RDC, s'était rendu lui-même au Kasai central, à Kananga, à quelques dizaines de kilomètres du lieu de leur disparition. Une visite en toute discrétion pour apporter son soutien au personnel de l'ONU et donner des directives. Des forces spéciales tanzaniennes sont arrivées à Kananga en

renfort des Casques bleus uruguayens. A Kananga, des tirs ont à nouveau été entendus mercredi.

D'abord il y a la méconnaissance du terrain. La Monusco s'était recentrée presque exclusivement sur l'Est depuis 2014. Quand la révolte Kamwina Nsapu a commencé en juillet 2016, les Nations unies n'avaient qu'une équipe restreinte sur le terrain, essentiellement l'Unicef. Le Kasai était un havre de paix. La situation dégenère pourtant, après la mort du chef coutumier et au fil des mois l'insurrection s'étend.

Les Nations unies envoient des missions pour faire un

état des lieux fin décembre-début janvier. Les premiers Casques bleus ne sont déployés dans le Kasai central que début février et cantonnés à Kananga, le personnel civil n'a été renforcé que début mars. Le Kasai central est un nouveau territoire pour la mission onusienne.

### LES RECHERCHES SE POURSUIVENT

Hier mercredi 15 mars, les renforts, les forces spéciales tanzaniennes, sont arrivés dans les bagages du représentant spécial du secrétaire général Maman Sidikou. L'autre point c'est que le groupe auquel appartiennent les deux experts onusiens est

un groupe indépendant, qui n'avait de comptes à rendre à personne, ni à la mission ni même au gouvernement congolais. Kinshasa a pourtant été le premier à communiquer sur cette situation. Les patrouilles onusiennes, elles, n'ont rien donné et l'équipe d'enquêteurs des Nations unies n'est toujours pas arrivée sur le terrain. Même si depuis Kinshasa, Goma ou encore Kananga des efforts sont faits pour tenter de retrouver les deux experts. Plus de trois jours après leur disparition on est toujours sans nouvelles de Michaël Sharp et de Zaïda Catalán.

Rfi / LP